

Concepts liés au Genre

Genre

Le concept genre se réfère aux relations sociales entre l'homme et la femme, et aux différences structurelles les caractérisant en termes de rôles, de statut, et de fonction socialement attribués, culturellement justifiés ; et qui varient selon les sociétés et les cultures, et évoluent en fonction du temps.

Au Burkina Faso, par consensus national, l'analyse du Genre doit se faire « sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable ».

Intégration des questions de genre

Le concept de l'intégration des questions de genre « consiste à évaluer les implications des femmes et des hommes dans toute action planifiée comprenant la législation, les procédures ou les programmes dans tous les domaines et à tous les niveaux. Cette stratégie permet d'intégrer les préoccupations et les expériences des femmes et des hommes à la conception, à la mise en œuvre, au contrôle et à l'évaluation des procédures et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales pour qu'ils en bénéficient de manière égale sans que l'inégalité actuelle ne soit perpétuée ».

Discrimination

La discrimination se définit comme étant « toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement ». Un traitement discriminatoire peut se traduire par « la négation de leurs droits, de l'accès aux opportunités, aux ressources, aux bénéfices ».

Équité

L'équité consiste à attribuer à chacun, de manière impartiale, ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice. L'équité entre les sexes signifie accorder un traitement équitable aux hommes et aux femmes, en accord avec leurs besoins respectifs.

Égalité des sexes

Signifie que les femmes et les hommes ont le même pouvoir de modeler leur propre vie ainsi que la société. Cela implique l'accès aux mêmes opportunités, droits et obligations dans tous les domaines de la vie. Par ailleurs, l'égalité est un concept de nature plus vaste. Il fait référence à la parité dans les relations entre tous les individus et groupes sociaux. Cette notion sous-tend la conviction que les individus ont tous la même valeur, quels que soient leur sexe, origine ethnique, religion, classe sociale, etc. L'égalité des sexes est l'une des pierres angulaires de l'égalité en elle-même.

Situation dans laquelle les femmes et les hommes jouissent du même statut et de conditions, de responsabilités et de possibilités égales, afin de disposer pleinement de leurs droits humains et de leur potentiel. Cela inclut l'égalité dans les

rapports sociaux, l'accès égal des femmes et des hommes aux ressources ainsi qu'un contrôle égal de ces ressources

- ✚ L'aspect quantitatif de l'égalité des sexes implique une répartition égalitaire entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société, telles que l'éducation, le travail, les loisirs et les postes de responsabilité et de pouvoir.
- ✚ L'aspect qualitatif de l'égalité des sexes implique que les connaissances, expériences et valeurs des femmes comme des hommes sont considérées comme étant de même poids et sont mises à contribution pour enrichir et orienter toutes les sphères de la société.

Egalité des sexes et statistiques

- ✚ L'égalité des sexes concerne tous les domaines de la société

Une perspective d'égalité des sexes dans tous les domaines s'avère nécessaire pour atteindre l'égalité des sexes dans la société.

Cette stratégie est appelée intégration de l'égalité des sexes. Cela signifie que toutes les propositions et les décisions doivent être analysées à partir d'une perspective de genre afin d'identifier toutes les conséquences possibles pour les femmes et les hommes aux niveaux national, régional et local.

- ✚ La situation des femmes et des hommes devrait être visible dans les statistiques

Afin de mettre en évidence les femmes et les hommes, les statistiques doivent être désagrégées par sexe. Le sexe devrait être une variable de désagrégation fondamentale pour toutes les statistiques. Et elles devraient en outre être présentées de sorte à faciliter l'accessibilité aux utilisateurs.

Législation en faveur de l'égalité des sexes au Burkina Faso

1954 : Adoption du code de sécurité sociale par les arrêtés N°5254 IGTLS du 19 juillet 1954 relatif au travail des femmes et des femmes enceintes ; et N°712/FPT/CNSS du 23 avril 1991 relatif à l'indemnité journalière versée à la femme salariée en couche ainsi que le décret 94-271 du 03 juillet 1994 portant fixation du taux des allocations prénatales au profit des travailleurs du secteur privé et la loi n° 047-94/ADP du 29/11/1994 portant régime général de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats ;

1960 : Signature de la convention N°041 relative au travail de nuit des femmes ;

1962 : Signature de la convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui ;

1962 : Signature de la convention N°111 relative à la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

- 1964** : Ratification de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimal de mariage et l'enregistrement des mariages ;
- 1996** : Adoption de la loi n°14/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (article 62) et qui pose le principe d'égalité d'accès à la terre.
- 1969**: Ratification de la Convention N°100 sur l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale ;
- 1984** : Ratification de la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) ;
- 1991** : Adoption de la Constitution du Burkina Faso le 02 juin 1991 qui stipule que tous les Burkinabé naissent libres et égaux (article 1) et que tout Burkinabé (homme ou femme) jouit des droits civiques et politiques dans les conditions prévues par la loi (articles 11 et 12) ;
- 1996** : Adoption de la loi N°14/96/ADP portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso (article 62) et qui pose le principe d'égalité d'accès à la terre ;
- 1996** : Adoption de la loi d'orientation de l'éducation qui fait de l'éducation un droit pour tous sans discrimination de sexe (article 2). L'illustration a été faite par l'adoption du plan d'action 1994-2000, pour la promotion de l'éducation des filles ;
- 1996** : Adoption de la loi N°043/96/ADP portant code pénal (articles 380, 381 et 382) lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF) ;
- 1997** : Adoption de la loi N°033/97/ADP portant code électoral (article 2) qui stipule que le corps électoral se compose de tous les burkinabè des deux sexes âgés de 18 ans accomplis ;
- 1997** : Décret n° 97-270/PRES/PM du 10 juin 1997 portant création, composition, attribution et fonctionnement du Ministère de la Promotion de la Femme ;
- 1998**: Adoption de la loi N°13/98/AN portant statut général de la Fonction publique instituant l'égalité d'accès aux emplois publics sans discrimination de sexe ;
- 1998** : Adhésion à la Convention sur les droits politiques de la femme adoptée le 20 décembre 1952 à New York ;
- 2004** : Signature du Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique ;
- 2004** : Déclaration solennelle des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique qui consacre l'engagement des Chefs d'Etats signataires à porter à au moins 30% la participation des femmes dans toutes les instances de prise de décision et des postes électifs ;

2005 : Adoption de la loi N°049-2005/AN portant santé de la reproduction qui définit les composantes et détermine les droits des citoyens à jouir à égalité d'une meilleure santé sexuelle et reproductive. Cette loi fait suite à la féminisation du VIH/SIDA et sanctionne entre autres la contamination volontaire du VIH/SIDA et elle interdit les pratiques traditionnelles néfastes dont l'excision (article 7) ;

2008: Adoption de la loi N°28-2008/AN portant code du travail (article 3, 82 à 88) qui protège la femme salariée en état de grossesse et prévoit l'égalité salariale entre l'homme et la femme pour les emplois de même niveau, tout en instituant des conditions de travail adaptées à la situation des femmes.

Le personnel féminin régi par la présente loi bénéficie d'un congé de maternité rémunéré d'une durée totale de quatorze semaines, qui commence au plus tôt six semaines et au plus tard quatre semaines avant la date présumée de l'accouchement, au vu d'un certificat médical délivré par un médecin agréé, une sage-femme ou un maïeuticien.

La décision de congé de maternité est prise par le premier responsable de l'établissement public de l'Etat.

2009 : Adoption de la loi 010/2009/AN du 16 Avril 2009 portant fixation de quotas aux élections législatives et aux élections municipales au Burkina Faso ;

2009 : Décret N°2009-672/PRES/PM/MEF/MPF du 08 juillet 2009 portant adoption du document de la Politique Nationale Genre ;

2010 : Décret N°2010-048/PRES/PM/MPF/MEF du 13 janvier 2010 portant création, composition, attribution et fonctionnement du Conseil National pour la Promotion du Genre (CONAPGenre).

2013 : Decret N° 2013-856/PRES/PM portant création du ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG)

Population

La population du Burkina Faso présente plusieurs caractéristiques démographiques qui diffèrent selon le sexe. Elle réside en grande majorité en milieu rural et croît sans cesse.

Solde migratoire récent : différence entre l'effectif des immigrants internationaux récents et l'effectif des émigrés internationaux récents. Cet indicateur permet d'appréhender le gain ou la perte du pays en termes de migration des 12 derniers mois.

Taux d'accroissement annuel moyen : rapport entre la variation de la population au cours d'une année et son effectif au milieu de l'année.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductrice si elle était exposée à tous les âges de sa période génésique (reproductrice) à la même expérience de fécondité que celle prévalant au moment du dénombrement ou de l'enquête.

Taux de célibat définitif : proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle à un âge donné. Cet âge est défini pour les hommes à 55 ans et pour les femmes à 35 ans.

Mouvement de la population en 1975, 1985, 1996 et 2006

La population du Burkina Faso se caractérise depuis 1985 par une prédominance des femmes. On constate également depuis cette date une augmentation des naissances et une baisse significative des décès aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 1.1 : Effectifs de la population, des naissances et des décès par sexe (Effectif en milliers)

Année	Population		
	F	H	
1975	2811	2828	M
1985	4131	3833	1
1996	5342	4971	1
2006	7249	6769	3
2012*	8684	8095	M

Source: INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

*Projections de la population

Depuis 1985, le solde migratoire a été constamment négatif pour les hommes (c'est-à-dire qu'il y a plus de sorties que d'entrée au cours des 12 derniers mois) tandis que pour les femmes, il est plutôt positif sauf en 1996. Le taux d'accroissement présente la même tendance pour les deux sexes depuis 1996.

Tableau 1.2 : Solde migratoire récent (en milliers) et taux d'accroissement annuel moyen (%)

Année	Solde migratoire	
	F	H
1985	+12	-24
1996	-1	-79
2006	+6	-30

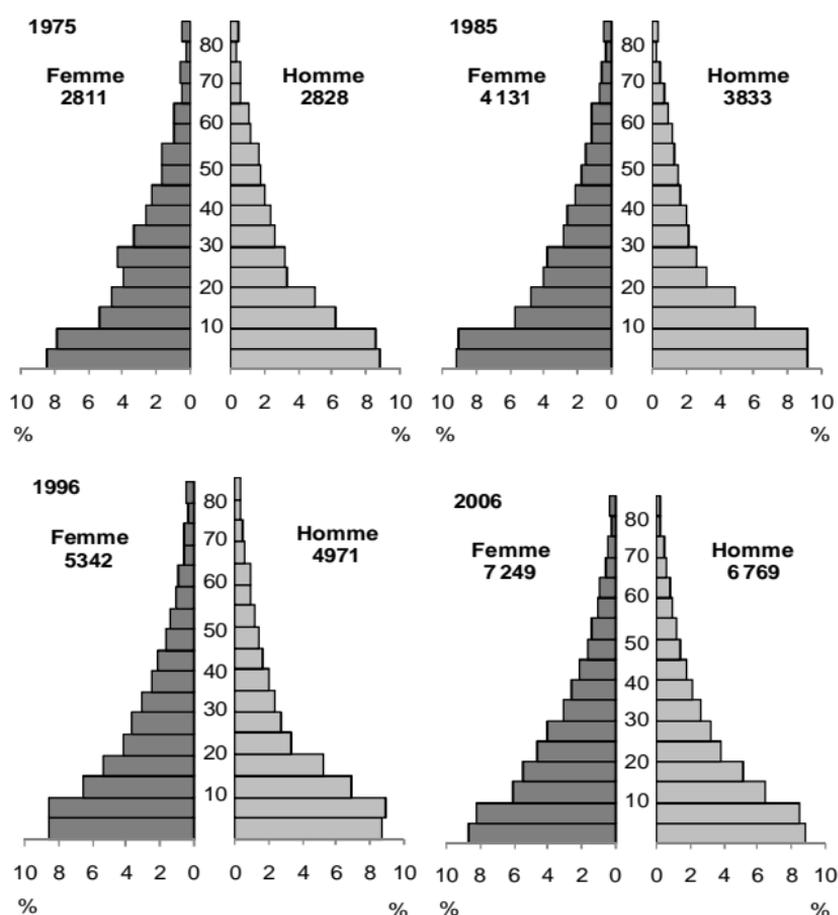
Source: INSD, Recensements, 1985, 1996 et 2006

Structure par âge et sexe de la population

D'une façon générale et depuis 1975, la population du Burkina Faso présente une forte proportion de jeunes aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 1.1 : Pyramides des âges de 1975, 1985, 1996 et 2006

Effectifs en milliers et proportion des Femmes et Hommes par rapport à la population totale

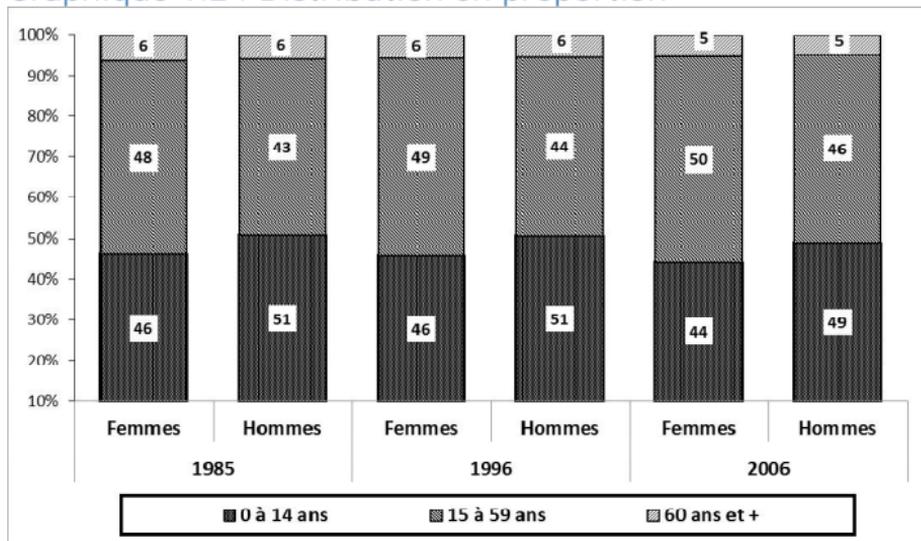


Sources : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

Population par groupe d'âges en 1985, 1996 et 2006

Au Burkina Faso, la population féminine âgée de moins de 15 ans dénombrée lors des trois derniers recensements est moins importante que celle masculine. Par contre, au niveau des groupes d'âge 15-59 ans et 60 ans et plus il y a plus de femmes que d'hommes depuis 1985 dans la population.

Graphique 1.2 : Distribution en proportion



Sources : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006

Population par milieu de résidence

En milieu urbain, à l'exception de l'année 2006, on dénombre plus d'hommes que de femmes. Cela est dû à l'exode rural des hommes.

Tableau 1.3 : Répartition de la population en 1975, 1985, 1996 et 2006 (en milliers)

Année	Urbain		Rural	
	Femme	Homme	Femme	Homme
1975	177	185	2 633	2 642
1985	496	515	3 635	3 318
1996	789	812	4 552	4 159
2006	1 593	1 589	5 655	5 180

Sources : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

Les enfants de moins de 17 ans

La population du Burkina Faso est particulièrement jeune. Les personnes âgées de moins de 17 ans représentent plus de la moitié du total de la population. Toutefois, on note que la proportion des enfants de moins de 17 ans est plus élevée chez les garçons que chez les filles.

Tableau 1.4 : Pourcentage des enfants de moins de 17 ans dans la population selon le sexe en 1985, 1996, 2006 et 2014

Année	Fille	Garçon
1985	51,8	57,7
1996	52,1	57,8
2006	50,4	55,7
* 2014	49,4	55,6

* : données de projections démographiques

Sources : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006 et Projections 2009

Personnes vivant avec un handicap

La proportion des personnes vivant avec un handicap a connu une augmentation entre 1985 et 1996 pour les deux sexes avant de connaître une baisse en 2006. Dans les années 1985 et 1996, la proportion des femmes vivant avec un handicap était supérieure à celle des hommes. Mais à partir de 1996, ce sont les hommes qui sont les plus touchés par un handicap.

Tableau 1.5 : Pourcentage des personnes vivant avec un handicap selon le sexe en 1985, 1996 et 2006

Année	Pourcentage	
	Femme	Homme
1985	0.74	0.63
1996	0.77	0.93
2006	0.70	0.85

Sources : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006

Personnes âgées de 60 ans et plus

L'effectif des personnes âgées de 60 ans et plus est en augmentation importante au Burkina Faso avec plus de femmes âgées par rapport aux hommes.

Tableau 1.6 : Effectifs des personnes de 60 et plus selon le milieu de résidence et le sexe en 1985, 1996 et 2006 (en milliers)

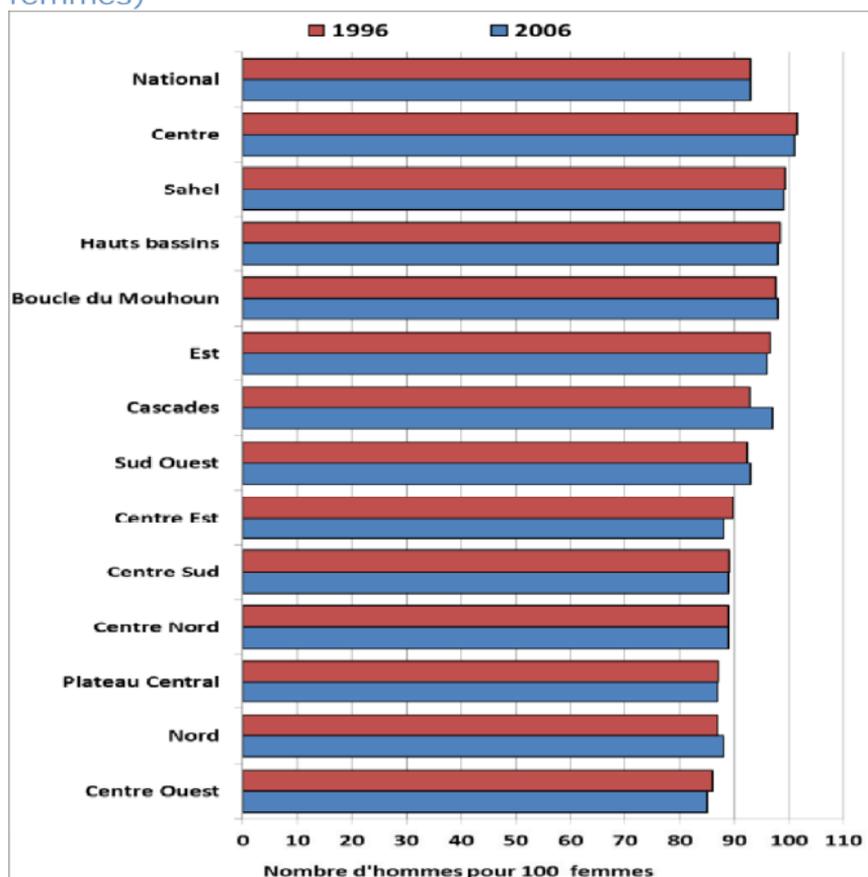
Année	Urbain		Rural	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1985	19	14	243	215
1996	34	28	271	250
2006	70	57	310	276

Sources : INSD, Recensements 1985, 1996 et 2006

Rapport de masculinité au Burkina Faso

Au Burkina Faso, on dénombre plus de femmes que d'hommes. Ce constat reste vrai pour toutes les régions à l'exception du Centre où il y a plus d'hommes que de femmes. Mais en 2006, on constate que ce surplus d'hommes au Centre a connu une légère réduction par rapport à 1996.

Graphique 1.3 : Rapport de masculinité au niveau national et par région (nombre d'hommes pour 100 femmes)

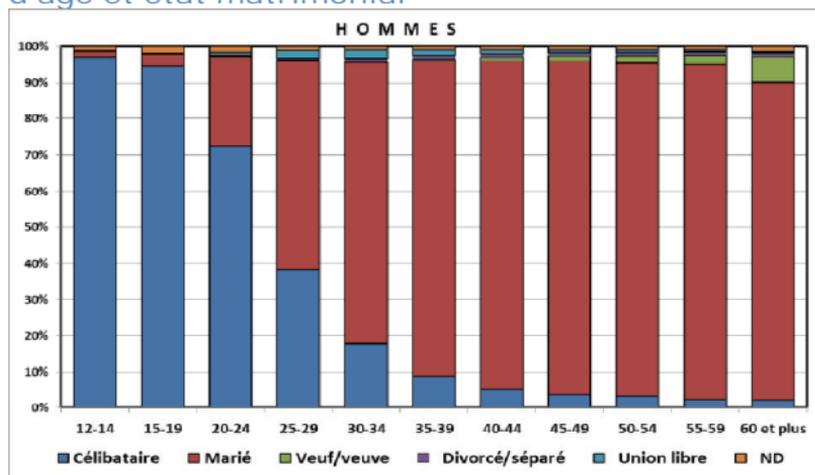


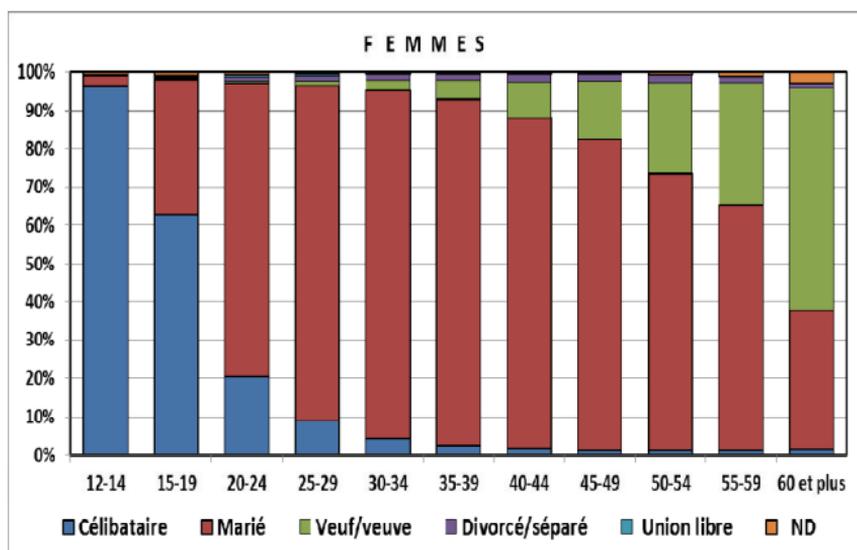
Sources : INSD, Recensements 1996 et 2006

Population par groupe d'âges selon l'état matrimonial en 2006

Les hommes et les femmes sont inégalement répartis selon l'état matrimonial. A partir de 12 ans, le nombre de célibataires diminue plus vite chez les femmes que chez les hommes. En plus, les femmes sont plus exposées au veuvage que les hommes.

Graphique 1.4 : Proportion de la population par groupe d'âge et état matrimonial



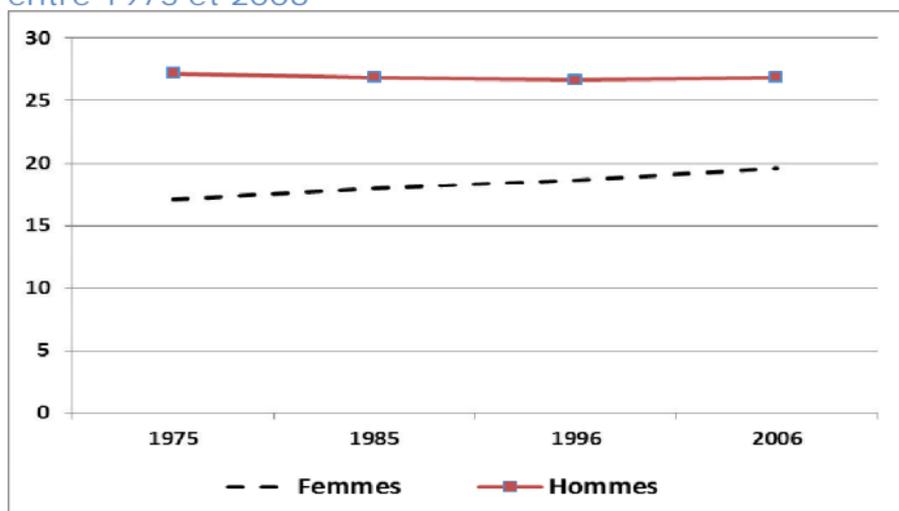


Sources : INSD, Recensement 2006

L'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage des hommes est plus élevé que celui des femmes et ce depuis 1975. Les femmes entrent en union plus jeunes par rapport aux hommes et souvent avant l'âge légal du mariage qui est de 17 ans pour elles et de 20 ans pour les hommes. L'écart d'âge entre les époux diminue avec le temps. Par ailleurs, on constate une augmentation régulière de l'âge moyen au mariage des femmes.

Graphique 1.5 : Evolution de l'âge au premier mariage entre 1975 et 2006

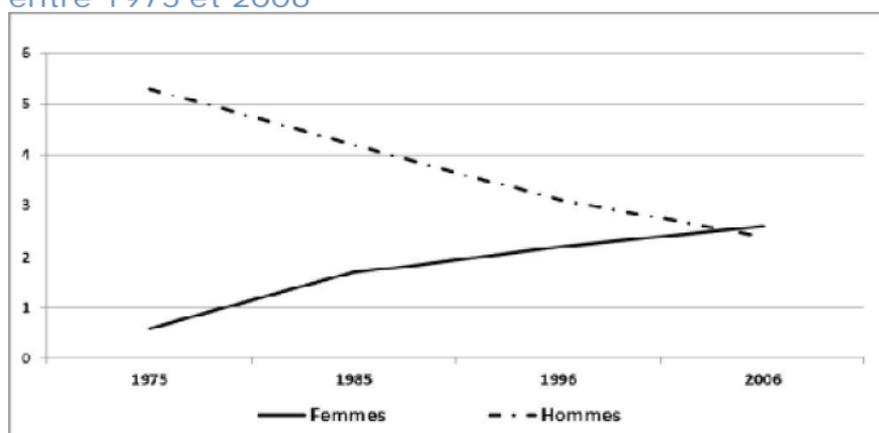


Sources : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

Ampleur du célibat définitif

La courbe d'évolution de la proportion du célibat définitif montre une baisse chez les hommes et une hausse chez les femmes entre 1975 et 2006.

Graphique 1.6 : Evolution du taux de célibat définitif entre 1975 et 2006



Sources : INSD, Recensements 1975, 1985, 1996 et 2006

Nombre d'épouses et de coépouses en 2006

La proportion des femmes sans coépouses est plus élevée chez les jeunes générations et plus faibles chez les plus anciennes. Chez les femmes tout comme chez les hommes, le nombre de personnes vivant avec des coépouses ou des épouses augmente avec l'âge.

Tableau 1.7 : Répartition (%) des individus en union au moment du RGPH-2006

Age	Femmes : nombre de coépouses			Age	Hommes : nombre d'épouses		
	0	1+	Total		1	2+	Total
12-16	78	22	100	12-19	91	9	100
17-19	72	28	100	20-29	90	10	100
20-29	64	36	100	30-39	78	22	100
30-39	51	49	100	40-49	64	36	100
40-49	45	55	100	50-59	57	43	100
50-59	43	57	100	60+	53	47	100
60+	44	56	100				

Sources : INSD, Recensement 2006

Indice synthétique de fécondité (ISF) par milieu de résidence en 1985, 1996, 2006 et 2010

On observe une tendance à la baisse de la fécondité qui est passée de 7,2 enfants par femme en 1985 à 6,0 en 2010, soit une baisse moyenne de 1,2 enfants par femme. Par ailleurs, il existe de fortes disparités selon le milieu de résidence. En effet, pour l'ISF, l'écart entre les milieux urbain et rural qui était de 0,8 enfants en 1985 s'est creusé davantage pour atteindre 2,8 enfants par femme en 2010.

Tableau 1.8 : Nombre moyen d'enfants par femme

Année	Urbain	Rural	Total
1993/94	5,0	7,3	6,9
1998/99	4,1	7,3	6,8
2003	3,7	6,9	6,2
2010	3,9	6,7	6,0

Sources des données : EDS de 1993/94, 1998/99, 2003 et 2010

Femmes et hommes en union désirant un enfant supplémentaire

Le désir d'enfant supplémentaire est plus poussé chez les hommes que chez les femmes aussi bien en 2003 qu'en 2010, notamment après le 3^{ème} enfant. Entre 2003 et 2010, le désir d'un autre enfant a connu une plus grande hausse chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 1.9 : Proportion (%) des femmes de 15 à 49 ans et des hommes de 15 à 59 ans désirant un enfant supplémentaire en fonction du nombre d'enfants vivants en 2003 et 2010

Nombre d'enfants vivants	2003		2010	
	Femme	Homme	Femme	Homme
0	97,0	99,1	95,9	96,2
1	96,7	94,4	96,2	97,4
2	90,7	91,9	91,5	94,0
3	81,4	82,8	83,0	85,5
4	65,5	81,0	66,4	83,7
5	50,0	72,6	51,6	81,8
6et+	25,1	71,2	29,7	81,6
Ensemble	70,9	82,6	71,4	88,2

Source: INSD, Enquête démographique et de santé 2003 et 2010

Indice synthétique de fécondité selon certaines caractéristiques socio-économiques en 2010

Le nombre moyen d'enfants par femme reste élevé en 2010 au Burkina Faso. Mais plus le niveau d'instruction et le niveau de vie s'améliore, plus le nombre moyen d'enfants par femme baisse.

Tableau 1.10 : Nombre moyen d'enfants par femme en 2010

Burkina Faso	6,0
Milieu de résidence	
Urbain	3,9
Rural	6,7
Niveau d'instruction	
Aucun	6,6
Primaire	4,9
Secondaire	3,1
Supérieur	3,2
Quintile de bien-être	
Ménages très pauvres	7,1
Ménages pauvres	6,9
Ménages moyens	6,7
Ménages riches	6,2
Ménages très riches	3,7

Source: INSD, EDS 2010

Chef de ménage

Entre 1996 et 2006, la proportion des femmes chefs de ménage a connu une légère hausse.

Tableau 1.11 : Répartition (en %) des ménages par sexe et effectifs (en milliers)

	Proportions (%)			Effectifs
	Femme	Homme	Total	
	1996	9,9	90,1	100
2006	11,0	89,0	100	2360

Sources : INSD, Recensements 1996 et 2006

Chef de ménage selon l'état matrimonial en 1996 et 2006

Le statut matrimonial prédominant au niveau des chefs de ménage est le mariage (monogamie ou polygamie). La proportion des chefs de ménages mariés est moins élevée chez les femmes que chez les hommes. Entre les deux années, la proportion de chefs de ménages célibataires a connu une légère hausse chez les deux sexes. Pendant ce temps, la proportion de femmes en mariage monogamique et polygamique a connu une baisse.

Tableau 1.12 : Répartition des chefs de ménages par état matrimonial, selon le sexe en 1996 et 2006 (%)

Etat matrimonial	1996		2006	
	F	H	F	H
Célibataire	6,7	5,0	8	6
Marié monogame	31,7	61,6	30	63
Marié polygame (2 F)	10,7	22,2	10	20
Marié polygame (3 F)	3,2	6,3	3	5
Marié polygame (4 F)	1,5	2,4	1	2
Veuf/Veuve	39,8	1,2	42	1
Divorcé/Séparé	3,3	0,5	4	1
Union libre	0,4	0,4	1	2
Non Déclaré	2,6	0,3	1	0
Total	100	100	100	100

Sources : INSD, Recensements 1996 et 2006

Possession de pièces d'identification en 2009 et 2014

La proportion des personnes détentrices d'un d'acte de naissance ou jugement supplétif d'acte de naissance a augmenté de 2009 à 2014 quel que soit le sexe. Cependant, la proportion des femmes possédant un acte de naissance ou une pièce d'identification est plus faible que celle des hommes surtout en milieu rural.

Tableau 1.13 : Pourcentage de la population possédant Acte de naissance/ jugement supplétif selon le sexe en 2009 et 2013

Milieu de résidence	Acte de naissance/jugement supplétif			
	2009		2014	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Urbain	89,3	93,1	96,0	97,5
Rural	58,1	70,7	71,4	76,9
Burkina Faso	65,5	76,1	76,9	81,6

Sources : INSD, EICVM 2009-2010 ; EMC 2014

Tout comme la possession d'acte de naissance, la proportion des personnes de 18 ans et plus possédant une pièce d'identité (CIB, CNIB, passeport, carte militaire, autres) a également augmenté de 2009 à 2014 quel que soit le sexe. Même si la proportion des femmes de 18 ans du milieu rural possédant une pièce d'identité est plus faible par rapport à celle des hommes en 2009, on observe une réduction de l'écart en 2014.

Tableau 1.14 : Pourcentage de la population possédant une pièce d'identification selon le sexe en 2009 et 2014

Milieu de résidence	Pièce d'identification			
	2009		2014	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Urbain	75,1	89,7	87,4	94,4
Rural	39,9	75,7	66,8	83,3
Burkina Faso	49,2	80,0	72,9	86,8

Sources : INSD, EICVM 2009-2010 ; EMC 2014

Santé

L'amélioration du système de santé et la lutte contre la maladie exigent des décisions et des orientations précises. Toutefois, ces décisions ne sauraient être éclairées que si elles sont fondées sur des bases factuelles comme le genre.

Le Burkina Faso a adopté des politiques et stratégies nationales et a souscrit à des engagements internationaux qui ont de nombreuses implications dans le domaine de la santé. Ce sont entre autres, le Programme National de Développement Sanitaire (PNDS), la Stratégie de Croissance et de Développement Durable (SCADD) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le suivi et l'évaluation de ces stratégies et politiques se fait travers plusieurs outils dont le livret « Femmes et Hommes au Burkina Faso ». Aussi, la constitution reconnaît le droit à la santé (article 26) et garantit l'intégrité physique (article 2). La loi n°049-2005/AN du 22 décembre 2005 portant santé de la reproduction définit les composantes et détermine les droits des citoyens à jouir sur un pied d'égalité d'une meilleure santé sexuelle et reproductive. Cette loi fait suite à la féminisation du VIH/SIDA et sanctionne entre autres la contamination volontaire du VIH/SIDA.

La mortalité : désigne l'action de la mort sur les populations selon le dictionnaire multilingue de Louis Henry. De façon générale, l'étude de la mortalité consiste à mesurer l'impact de la mort sur une population donnée.

La mortalité maternelle : décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivés, mais ni accidentelle, ni fortuite (Organisation mondiale de la santé, 1977).

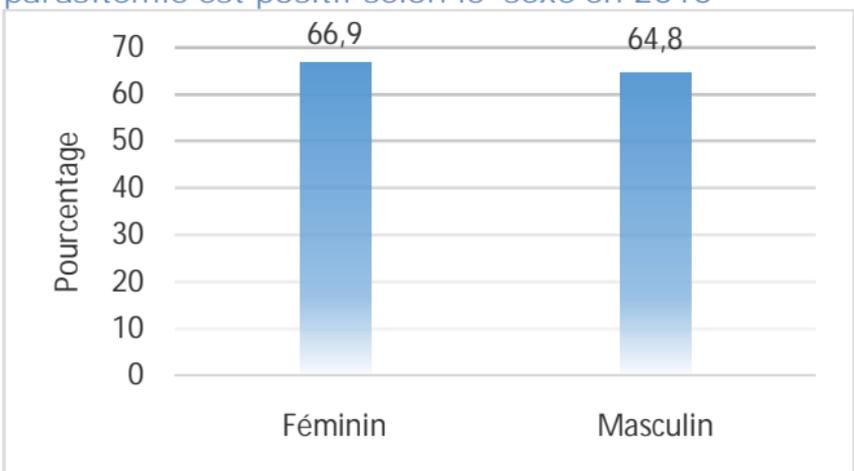
Le taux de létalité est le nombre de décès rapporté au nombre de malades, pour une maladie donnée.

Parturiente: Femme qui accouche

Paludisme

Selon les résultats du test de parasitémie palustre effectué en laboratoire lors de l'Enquête Démographique et de Santé réalisé en 2010, la prévalence de l'infection palustre est estimée à 66,9 % pour les enfants 6-59 mois de sexe féminin contre 64,8% pour ceux de sexe masculin.

Graphique 2.1: Pourcentage d'enfants dont le test de parasitémie est positif selon le sexe en 2010



Source : INSD, Enquêtes Démographiques et de Santé, 2010

En 2013, on a enregistré 6 731 792 cas de paludisme simple dans les formations sanitaires. Pour les moins de 5 ans, on enregistre 1 624 497 cas de sexe féminin (soit 48,5% des cas des moins de 5 ans) contre 1 722 228 cas de sexe masculin (51,5% des cas des moins de 5 ans). Pour les 5 ans et plus, on enregistre 1 862 256 cas de sexe féminin (soit 55,0% des 5 ans et plus) contre 1 522 811 cas de sexe masculin (soit 45,0% des 5 ans et plus).

Tableau 2.1: Cas de paludisme simple enregistrés dans les formations sanitaires par région en 2013 (en milliers)

	Moins de 5 ans		5 ans et plus		Total	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Boucle du Mouhoun	140,5	154,1	145,2	113,8	285,7	268,0
Cascades	66,4	72,3	88,6	68,3	155,0	140,5
Centre	133,7	136,2	273,2	279,4	406,9	415,6
Centre est	179,6	188,8	238,3	160,0	417,8	348,8
Centre-Nord	148,1	158,9	106,2	91,5	254,3	250,3
Centre-Ouest	120,3	126,8	125,0	101,7	245,3	228,5
Centre-Sud	81,4	82,7	90,5	70,2	171,9	152,9
Est	185,4	191,7	151,3	125,8	336,7	317,6
Hauts-Bassins	133,2	145,2	199,7	156,7	333,0	302,0
Nord	151,6	163,0	157,8	129,4	309,4	292,5
Plateau Central	85,4	93,2	94,2	73,6	179,6	166,8
Sahel	124,0	130,7	107,4	78,4	231,4	209,1
Sud-Ouest	74,9	78,6	84,9	73,8	159,8	152,5
Total District	1 622,8	1 720,2	1 857,7	1 518,4	3 480,5	3 238,7
Total Hôpital	1,7	2,0	4,6	4,4	6,2	6,4
Burkina Faso	1 624,5	1 722,2	1 862,3	1 522,8	3 486,8	3 245,0

Source: Annuaires statistiques Ministère de la santé 2013

Connaissance et utilisation des méthodes contraceptives

La proportion des femmes connaissant des méthodes contraceptives a considérablement augmenté entre 1998 et 2010. En 2010, il y a plus d'hommes que de femmes qui connaissent les méthodes contraceptives modernes et traditionnelles.

Tableau 2.2: Proportion des femmes et des hommes de 15 à 49 ans connaissant une méthode contraceptive, selon la méthode, en 1998-99, 2003 et 2010

	1998-99		2003		2010	
	F	H	F	H	F	H
Connaissance						
Une méthode quelconque	77,6	90,9	90,7	92,5	96,6	97,4
Une méthode moderne	75,9	90,2	89,4	91,1	96,4	97,4
Une méthode traditionnelle	40,6	60,3	49,3	52,3	51,9	57,6

Source : INSD, Enquêtes Démographiques et de Santé

Par rapport aux hommes, très peu de femmes utilisent les méthodes contraceptives .

Tableau 2.3: Proportion de femmes et d'hommes de 15 à 49 ans utilisant les méthodes contraceptives en 2003 et 2010

	2003		2010
	Femmes	Hommes	Femmes
Aucune méthode	86,0	67,1	83,8
Méthode	13,8	32,9	16,2
N'importe quelle méthode moderne	8,6	23,9	15,0
Pilule	2,2	3,0	3,2
Injectable	2,5	1,2	6,2
Implants	1,0	0,9	3,4
Condom masculin	4,2	18,4	1,6
N'importe quelle méthode traditionnelle	4,2	9,1	1,2
Contenance périodique	2,6	6,1	ND
Abstinence	1,3	2,4	ND

Source : INSD, EDS 2003 et 2010

Assistance à l'accouchement

Il existe de grandes différences en matière d'assistance à l'accouchement des femmes selon le milieu de résidence. En milieu urbain en 2010, les femmes sont assistées en grande majorité par une sage-femme ou un maïeuticien tandis qu'en zone rurale, elles le sont plus par l'accoucheuse auxiliaire ou la matrone.

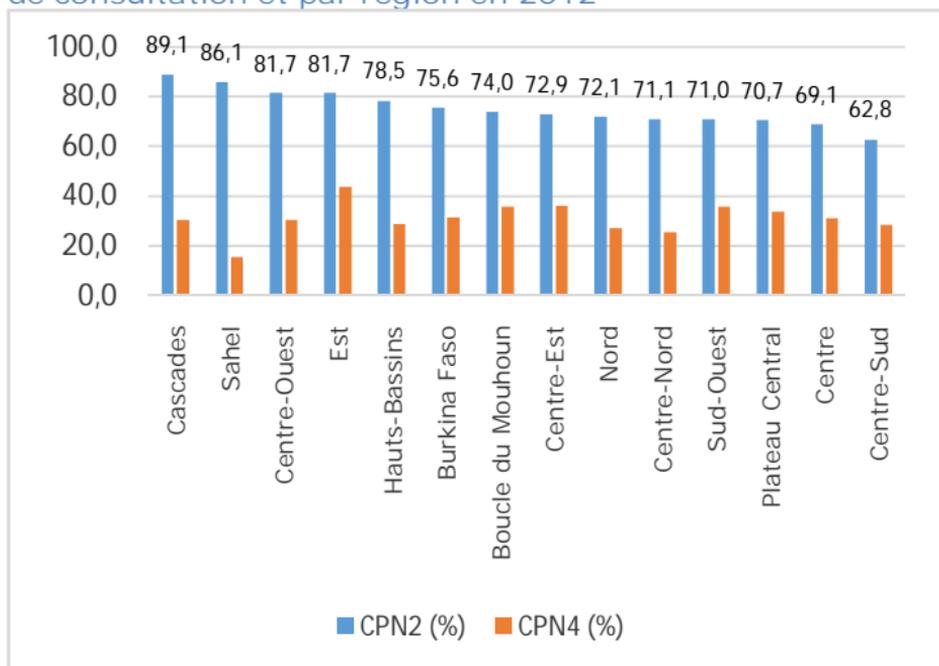
Tableau 2.4: Répartition (%) des naissances par type d'assistance à l'accouchement selon le milieu de résidence

Type d'assistance à l'accouchement	2010	
	Urbain	Rural
Médecin	4,6	0,2
Sage-femme/Maïeuticien	47,7	6,9
Infirmier/ière	9,5	8,1
Accoucheuse auxiliaire	31,5	45,3
Matrone/accoucheuse formée	0,6	1,2
Accoucheuse traditionnelle	1,6	11,3
Agent de santé communautaire	0,0	0,3
Parent/Amis et autre	3,1	18,7
Guérisseur traditionnel	0,5	6,1
Aucune assistance	0,6	1,6

Source : INSD, EDSBF IV

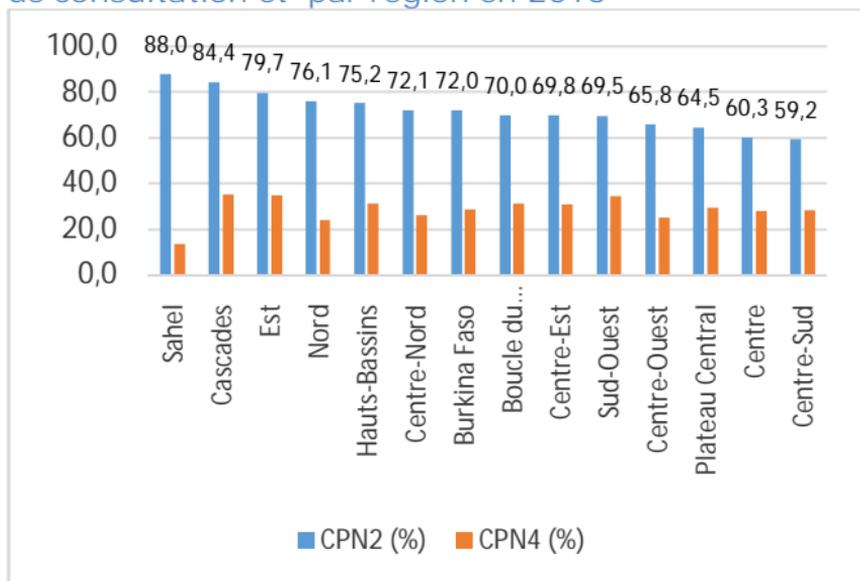
Dans toutes les régions, en 2012 comme 2013, plus de six (6) femmes sur dix(10) ont bénéficié de la Consultation Prénatale 2 (CPN2).

Graphique 2.2: Taux de consultation prénatale par type de consultation et par région en 2012



Source: Annuaires statistiques Ministère de la santé 2013

Graphique 2.3: Taux de consultation prénatale par type de consultation et par région en 2013



Source: Annuaires statistiques Ministère de la santé 2013

Consultation des services de santé

La proportion de femmes qui ont fait de nouvelles consultations dépasse celle des hommes quel que soit la région.

Tableau 2.5: Nombre de nouveaux consultants par sexe et par région en 2013

Régions	Femmes		Hommes	
	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	264914	24	191364	17,3
Cascades	148583	28,2	107473	20,4
Centre	633003	31,7	403398	20,2
Centre-Est	317610	25,4	181477	14,5
Centre-Nord	202102	20,1	143244	14,3
Centre-Ouest	237610	25,9	167992	18,3
Centre-Sud	157830	26	102859	17
Est	250112	21,4	183499	15,7
Hauts-Bassins	408708	29,5	264604	19,1
Nord	255315	23,9	179367	16,8
Plateau Central	181074	26	117116	16,8
Sahel	229397	24,3	154635	16,4
Sud-Ouest	143410	24,9	127180	22,1
Burkina Faso	3429668	25,9	2324208	17,5

Source: Annuaire statistiques Ministère de la santé 2013

Décès parturientes

En 2013, le taux de décès pour 100 000 parturientes au Sahel est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. A l'opposé, c'est dans la région du Plateau Central que l'on dénombre le plus faible taux de décès lors des accouchements.

Tableau 2.6: Taux de décès pour 100 000 parturientes par région en 2013

Régions	Taux de décès pour 1
Boucle du Mouhoun	79,3
Cascades	70,8
Centre	263,3
Centre est	86,6
Centre-Nord	52,9
Centre-Ouest	55,8
Centre-Sud	148,1
Est	89,6
Hauts-Bassins	172,4
Nord	100,7
Plateau Central	32,3
Sahel	303,1
Sud-Ouest	106,1
Burkina Faso	122,3

Source: Annuaires statistiques Ministère de la santé 2013

Le niveau de vaccination des enfants de 12-23 mois a augmenté entre 2006 et 2010. Plus de 9 enfants sur 10 ont reçu les vaccins mentionnés dans le tableau ci-après en 2010.

Tableau 2.7: Pourcentage d'enfants âgés de 12-23 mois ayant reçus quelques vaccins en 2006, 2009 et 2010

Vaccins	2006		*2009		**2010	
	F	G	F	G	F	G
BCG	92,9	90,9	94,4	94,3	96,0	97,0
DTC 1	90,3	90,1	91,6	89,8	93,7	95,0
DTC2	86,9	83,9	89,1	87,0	91,8	93,7
DTC 3	80,1	76,8	86,2	84,1	88,8	90,3
Polio 0	83,5	82,0	96,3	95,6	91,4	92,9
Polio 1	93,4	92,9	92,7	92,6	97,0	97,8
Polio 2	89,4	87,4	88,5	88,3	94,7	96,3
Polio 3	81,0	77,8	84,8	83,5	88,8	91,6
Rougeole	74,8	75,8	86,0	85,3	87,3	87,4

Source : INSD, Enquête par grappes à Indicateurs Multiples, *EICVM, **EDSBF IV

Les garçons sont légèrement plus touchés par le retard de croissance, l'émaciation et l'insuffisance pondérale que les filles.

Tableau 2.8: Evolution de l'état nutritionnel (%) des enfants de moins de 5 ans par sexe

Etat nutritionnel	2011		2012		2013	
	F	G	F	G	F	G
Retard de croissance	30,6	37,6	28,8	36,8	29,0	34,0
Emacié	8,8	11,5	8,8	12,8	7,6	8,7
Insuffisance pondérale	22,4	26,3	21,9	26,8	19,3	22,6

Source : Ministère de la Santé, DN-Enquête nutritionnelle

Les filles sont moins nombreuses à être allaitées exclusivement au sein que les garçons.

Tableau 2.9: Pourcentage d'enfants allaités exclusivement au sein par sexe en 2006

Age	filles	Garçon
0-3 mois	6,2	10,1
0-5 mois	5,1	8,4

Source : INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

En 2006, environ 92 enfants sur 1000 meurent avant leur premier anniversaire. On constate que le quotient de mortalité des enfants de moins d'un an est nettement plus élevé chez les garçons surtout en milieu rural où il est de 105,5‰ contre 90,8 ‰ pour les filles.

Tableau 2.10: Quotients de mortalité infantile par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infantile (‰)		
	Garçon	Fille	Ensemble
Urbain	65,7	61,4	63,6
Rural	105,5	90,8	97,9
Ensemble	98,0	86,0	91,7

Source : INSD, Recensement 2006

Le budget alloué aux Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence a été multiplié par 2,3 entre 2008 et 2010.

Tableau 2.11: Allocation de la subvention accouchement et SONU (FCFA) et TBS

Année	Montant
2008	1 682 414 410
2009	2 144 129 000
2010	3 852 226 109

Source: Rapport de mise en œuvre des SONU/DSME/MS

Depuis 1985, on observe une augmentation de l'espérance de vie à la naissance de la population burkinabè avec une légère différence entre les femmes et les hommes. En effet, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

Tableau 2.12: Espérance de vie à la naissance

Années	Femmes	Hommes
1985	48,8	48,2
1996	54,1	53,5
2006	57,5	55,8

Source : INSD, Recensements

VIH/SIDA et IST

En 2010, le niveau de connaissance du SIDA est très élevé autant chez les femmes que chez les hommes et quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 2.13: Pourcentage et effectifs des femmes et des hommes de 15-49 ans ayant entendu parler du SIDA par milieu de résidence en 2010

	Femmes		Hommes	
	Effectif des femmes enquêtées	Proportion des femmes enquêtées ayant entendu parler du sida	Effectif des hommes enquêtés	Proportion des hommes enquêtés ayant entendu parler du sida
Urbain	4 624	99,6	1 947	99,8
Rural	12 463	97,8	4 553	97,3
Ensemble	17 087	98,3	6 500	98,1

Source : INSD, Enquête Démographique et de Santé

La connaissance des moyens de prévention du VIH/SIDA est plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 2.14: Pourcentage des individus de 15-49 ans affirmant que l'on pouvait réduire les risques de contracter le virus du sida en utilisant certaines méthodes de prévention, selon le milieu de résidence et le sexe en 2010

	Utilisant des condoms		Limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté		Utilisant des condoms et en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire non infecté	
	F	H	F	H	F	H
Urbain	83,4	93	89,1	95,2	78,7	89,9
Rural	76	88,9	85	90,2	72,5	85,2
Ensemble	78	90,1	86,1	91,6	74,1	86,6

Source : INSD, Enquête Démographique et de Santé

Il y a deux fois plus de jeunes filles de 15 à 19 ans ayant eu des rapports sexuels à risque que de jeunes garçons du même groupe d'âge.

Tableau 2.15: Proportion de jeunes ayant eu des rapports sexuels à risque de VIH/SIDA selon le groupe d'âge et le sexe en 2003

Groupe d'âge	2003	
	Femmes	Hommes
15-19	21,8	21
20-24	53,7	53,8

Source : INSD, Enquête Démographique et de Santé

La prévalence du VIH varie selon l'âge et le sexe. Entre 15 et 24 ans, il a été dénombré plus de femmes infectées par le VIH que les hommes tandis que entre 25 et 34 ans, ce sont plutôt les hommes qui en sont victimes. De même, à partir de 40 ans, les hommes sont plus atteints du VIH que les femmes.

Tableau 2.16: Prévalence du VIH/SIDA selon le groupe d'âge et le sexe en 2003 et en 2010

Groupe d'âge	2003		2010	
	Femme	Homme	Femme	Homme
15-19	0,9	0,8	0,1	0,4
20-24	1,8	1,3	0,4	0,5
25-29	2,5	2,6	1,2	0,5
30-34	2,4	3	2,4	1,1
35-39	3,6	3,4	1,7	1,2
40-44	0,7	1,3	2	1,4
45-49	0,9	1,4	1,7	1,1
Ensemble 15-49	1,8	1,9	1,2	0,8

Source : INSD, Enquête Démographique et de Santé

En 2013, le plus fort taux des cas de sida a été constaté pour les femmes (1 738 sur 2650). En revanche, le plus grand nombre de décès a été constaté chez les hommes.

Tableau 2.17: Répartition des cas de sida et de décès par sexe et par région en 2013

	Cas de VIH/SIDA		Décès liés au VIH/SIDA	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Boucle du Mouhoun	155	49	9	6
Cascades	142	80	8	11
Centre	494	220		
Centre-Est	82	44	1	2
Centre-Nord	127	87	14	13
Centre-Ouest	102	58	2	2
Centre-Sud	63	22	3	2
Est	29	27	2	1
Hauts-Bassins	182	120	23	17
Nord	94	50	2	11
Plateau Central	47	28	0	0
Sahel	73	36	9	5
Sud-Ouest	148	91	6	11
Total District	903	365	19	24
Total Hôpital	835	547	60	57
Burkina Faso	1738	912	79	81

Source: Annuaire statistiques Ministère de la santé 2013

En 2013, le nombre de cas d'IST notifiés est de 124 326 (notification syndromique) pour les femmes contre 29 821 pour les hommes.

Tableau 2.18: Infections sexuellement transmissibles chez les hommes et les femmes de 2011 à 2013

	2011		2012		2013	
	F	H	F	H	F	H
Bubon inguinal	137	283	994	136	236	152
Conjonctivite du nouveau-né	1 951	1 492	1865	2 018	1 437	2 231
Douleur pelvienne	43 834	-	47570	-	45 037	-
Ecoulement urétral	-	14416	-	16723	-	16406
Ecoulement vaginal	66 887	-	70970	-	60 190	-
Gonflement douloureux du scrotum	-	1 664	-	1 729	-	1 771
Ulcération génitale	10 559	6 363	12519	7 386	12 914	7 552
Végétations vénériennes	770	189	764	156	509	167
Autres	5 967	2 172	6 686	2 731	4 003	1 542
Total	130105	26579	141368	30879	124 326	29821

Source: DGISS, Annuaire statistiques 2011, 2012, 2013

Les trois premiers motifs de décès à l'hospitalisation dans les formations sanitaires de premier échelon et par sexe des 15 ans et plus en 2013 sont l'Anémie, le Traumatisme par accident de la voie publique et l'Infection Respiratoire Aigüe (IRA).

Tableau 2.19: Taux de létalité (pour 1000) des 10 principaux motifs d'hospitalisation dans les formations sanitaires de premier échelon et par sexe des 15 ans et plus en 2013

MALADIES	Létalité Femme	Létalité Homme
Paludisme grave	3,9	12,3
IRA	8,7	19,9
Morsure de serpent	6,3	10,8
Diarrhées non sanguinolentes	6,7	6,4
Anémies	25,0	32,3
Avortements	5,4	
Dysenterie	8,7	10,5
Fièvre typhoïde	2,1	12,8
Rougeole	2,8	5,3
Traumatisme par accident de la voie publique	15,2	18,6

Source: Source: Annuaire statistiques Ministère de la santé 2013

Les trois premiers motifs de décès à l'hospitalisation dans les hôpitaux et par sexe des 15 ans et plus en 2013 sont l'Anémie, la Pneumopathie et la Malnutrition aigüe sévère. Ces taux sont moins élevés chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 2.20: Taux de létalité (pour 1000) des dix principaux motifs d'hospitalisations dans les hôpitaux et par sexe des 15 ans et plus en 2013

Nosologies/symptômes	Létalité Femme	Létalité Homme
Paludisme grave	14,5	69,0
Anémie	35,2	86,8
Pneumopathie	39,2	68,0
Malnutrition aigüe sévère	25,0	71,4
Bronchites	11,8	49,5
Infection du Nouveau-né	0,0	0,0
Complication d'avortement	10,3	0,0
Fièvres typhoïdes & paratyphoïdes	7,8	19,1
Otites externes	0,0	0,0
Hernie inguinale	0,0	7,0

Source: Annuaire statistiques Ministère de la santé 2013

Avortements

Le nombre d'avortements spontanés et clandestins est plus élevé dans les régions des Hauts-Bassins et du Centre.

Tableau 2.21: Effectifs des avortements selon le type et la région en 2013

	Clandestin	Spontané	avortement pour 1000
Boucle du Mouhoun	181	2321	25,3
Cascades	76	1222	34,4
Centre	672	3275	43
Centre -Ouest	176	1837	25,6
Centre-Est	156	2293	30,8
Centre-Nord	167	2267	27,6
Centre-Sud	176	959	27,5
Est	92	2361	23,9
Hauts-Bassins	463	3909	45,2
Nord	113	1944	27,4
Plateau Central	136	1503	35,1
Sahel	85	1600	25,4
Sud-Ouest	64	939	24,6
Ensemble	2557	26430	

Source: Annuaires statistiques Ministère de la santé 2013

De 2011 à 2013, on note une augmentation des avortements spontanés dans les centres hospitaliers passant de 25 448 à 26430.

Tableau 2.22: Effectifs des avortements dans les centres hospitaliers selon le type en 2011, 2012 et 2013

		2011		2012		2013	
		Avortement spontané	Avortement provoqué	Avortement spontané	Avortement provoqué	Avortement spontané	Avortement provoqué
Boucle du Mouhoun		247	49	282	69	2321	181
Cascades		103	37	120	48	1222	76
Centre		373	113	331	962	3275	672
Centre-Est		215	140	222	123	2293	156
Centre-Nord		220	146	222	148	2267	167
Centre-Ouest		178	95	203	121	1837	176
Centre-Sud		862	108	889	131	959	176
Est		222	40	235	33	2361	92
Hauts-Bassins		357	947	207	489	3909	463
Nord		174	51	176	61	1944	113
Plateau Central		133	78	138	87	1503	136
Sahel		149	9	146	21	1600	85
Sud-Ouest		827	54	913	40	939	64
Total District		231	250	222	201	2383	2237
Total Hôpital		226	395	208	187	2595	320
Burkina Faso		254	272	243	220	2643	2557

Source : DGISS, Annuaire statistiques 2009, 2010 et 2013

Education

Malgré les dispositions législatives pour une éducation pour tous et sans discrimination de sexe, force est de constater que quel que soit le niveau d'enseignement considéré la scolarisation est en défaveur des filles. Le même constat s'observe au niveau du personnel enseignant.

Taux d'alphabétisation : pour une population cible donnée, rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue sur l'effectif de la population correspondante. Ce taux est calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

Instruction : capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné : rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge sur l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut de ce fait être supérieur à 100.

Taux Net de Scolarisation (TNS) d'un cycle donné : rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné et ayant l'âge officiel d'y être sur l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle.

Taux Brut d'achèvement d'un cycle donné : proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné. Il peut être calculé pour le primaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur.

Indice de parité des sexes (IPS) : Il rapporte le taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons. Inférieur à 1, il montre que la disparité est en défaveur des filles.

Taux de transition : Le taux de transition permet d'apprécier la capacité du système éducatif à insérer les élèves au degré supérieur de l'enseignement après la réussite d'un examen de fin de cycle.

Sur la période 2007-2008 à 2012-2013, on constate que les taux de préscolarisation des garçons et des filles sont égaux à 0,1 point près. Dans l'ensemble, on note que les taux de préscolarisation sont faibles sur toute la période et inférieurs à 4%.

Tableau 3.1 : Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant des structures d'encadrement de la petite enfance de 2007 à 2012

	Fille	Garçon	Ensemble
2007-2008	2,8	2,7	2,7
2008-2009	2,6	2,6	2,6
2009-2010	2,8	2,7	2,8
2010-2011	2,9	3,1	3,0
2011-2012	3,6	3,4	3,5
2012-2013	3,9	3,8	3,8

Source: DGESS/ MASSN, Annuaire statistique.

Proportion des élèves du primaire

Sur la période 2008-2009 à 2012-2013, la proportion des filles à l'école primaire est inférieure à celle des garçons. Cependant, elle a connu une hausse en passant de 46,8% en 2009 à 48,3% en 2012. Le même constat s'observe dans toutes les régions exceptée la région du centre où la proportion des filles est passé de 50,3% en 2009 à 50,6% en 2012.

Tableau 3.2: Proportion des élèves du primaire de 2009 à 2012

Régions/années	2009/2010		2010/2011		2011/2012		2012/2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Boucle du Mouhoun	46,6	53,4	47,1	52,9	47,6	52,4	48,1	51,9
Cascades	46,4	53,6	46,8	53,2	47,2	52,8	47,6	52,4
Centre	50,3	49,7	50,4	49,6	50,5	49,5	50,6	49,4
Centre-Est	45,8	54,2	46,2	53,8	46,6	53,4	47,1	52,9
Centre-Nord	45,3	54,7	45,9	54,1	46,5	53,5	47,3	52,7
Centre-Ouest	46,1	53,9	46,9	53,1	47,6	52,4	48,5	51,5
Centre-Sud	47,3	52,7	47,7	52,3	48,1	51,9	48,5	51,5
Est	47,6	52,4	47,9	52,1	48,2	51,8	48,5	51,5
Hauts-Bassins	46,8	53,2	47,2	52,8	47,7	52,3	48,2	51,8
Nord	45,3	54,7	46,1	53,9	47,2	52,8	47,9	52,1
Plateau Central	45,5	54,5	46,1	53,9	46,8	53,2	47,6	52,4
Sahel	47,1	52,9	46,8	53,2	47,0	53,0	47,1	52,9
Sud-Ouest	46,9	53,1	47,0	53,0	47,4	52,6	48,0	52,0
NATIONAL	46,8	53,2	47,2	52,8	47,7	52,3	48,3	51,7

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Taux brut d'admission au CP1

Sur la période 2008-2009 à 2012-2013, le taux brut d'admission au primaire des garçons est supérieur à celui des filles excepté la région du Sud-ouest. Au plan national, il est passé de 83,8% à 92,3% chez les filles et de 87,6% à 93,2% chez les garçons. Dans certaines régions comme le Centre, le Centre-ouest, le Centre-sud et les Hauts-Bassins, le taux brut d'admission des filles est devenu supérieur à celui des garçons en 2012-2013.

Tableau 3.3: Evolution des taux bruts d'admission au cours préparatoire 1 (CP1) de 2009 à 2012

	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Boucle du Mouhoun	83,6	86,6	76,1	76,4	86,2	85,6	84,1	83,6
Cascades	91,9	98,2	84,4	89	76,2	80,4	91,4	93,4
Centre	85,3	87,8	88,7	89,9	98,1	98,8	101,1	99,9
Centre-Est	78	85,9	85,6	90,6	87,3	92,5	95,4	99,1
Centre-Nord	72,3	79,9	68	76,3	76,2	82,7	79,4	85,1
Centre-Ouest	83,9	87,1	106,6	106,4	98,3	98,5	110,5	106,2
Centre-Sud	85,6	87,7	101,6	101,6	96,7	97,4	109,9	108,9
Est	62,0	61,8	57,5	56,7	60,3	59,8	67,9	69
Hauts-Bassins	100,2	107,4	94,7	96,7	99,1	102,2	104,5	104,1
Nord	93,2	96,9	108,3	114,4	106,4	111,5	110,1	116,7
Plateau Central	97,0	104,4	90,8	97,7	98,1	101,2	103,4	107,9
Sahel	70,5	71,3	53	55,3	59,4	60,5	53,5	55,2
Sud-Ouest	105,1	102,5	94,1	92,5	89,7	87,9	97,8	90,3
Ensemble	83,8	87,6	84,4	86,9	87,3	89,3	92,3	93,2

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Taux brut de scolarisation au primaire

Au plan national, le taux brut de scolarisation au primaire des garçons est supérieur à celui des filles sur la période 2009-2010 à 2012-2013. Cependant le taux des filles a connu une hausse plus élevée (10 points) par rapport à celui des garçons (3,3 points). Dans toutes les régions le taux brut de scolarisation des garçons dépasse celui des filles excepté la région du centre.

Tableau 3.4: Evolution du taux brut de scolarisation au primaire de 2009-2010 à 2012-2013

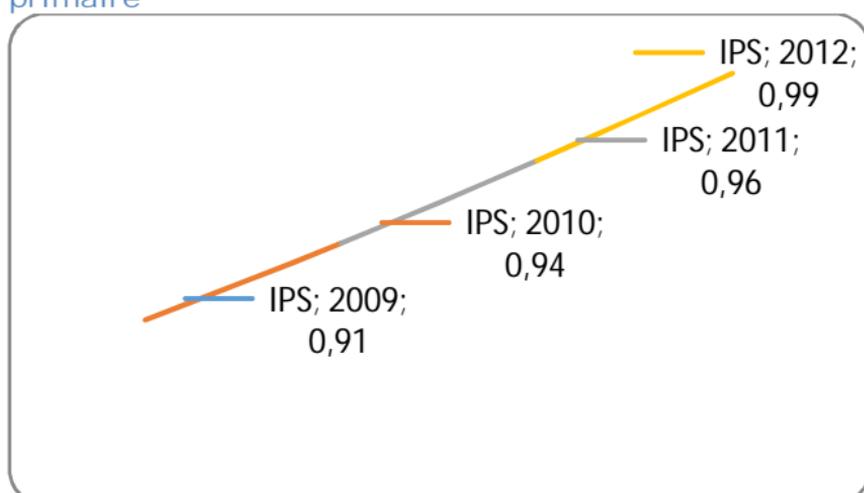
	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Boucle du Mouhoun	70,1	74,9	73,8	76,5	77,8	78,4	80,2	78,5
Cascades	67,3	76,4	70,7	78,1	72,7	78,4	76,2	80
Centre	84,2	83,5	85,3	83,4	90,6	87,4	93,0	88,4
Centre-Est	67,8	77,1	72,9	80,9	77,1	83,4	81,1	85,2
Centre-Nord	61,7	73,4	63,9	73,7	66,9	74,5	68,8	73,6
Centre-Ouest	79,5	89,2	87,1	93,6	91,1	94,5	95,6	94,9
Centre-Sud	82,8	88	88,1	91,2	91,2	92,2	96,0	94,6
Est	50,5	53,6	52,6	54,5	53,7	54,4	56,2	55,7
Hauts-Bassins	78,4	86,5	82,8	88,8	86,2	89,7	90,4	91,5
Nord	88,1	105,1	94,6	108	97,6	105,6	99,5	104
Plateau Central	77,9	90,4	82,5	92,6	87,1	94,2	91,9	95,3
Sahel	43,1	46,4	42,9	46,2	43	45,6	42,5	44,5
Sud-Ouest	73	75,5	76,7	78,1	77,6	77	79,8	76,7
Ensemble	71,2	78,3	75	80,2	78,1	81,1	81,0	81,6

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Indice de parité du taux brut de scolarisation des sexes dans le primaire

L'analyse de l'indice de parité dans le primaire atteste une bonne évolution de l'équilibre genre dans la scolarisation dans ce degré d'enseignement. En 2012-2013, la parité est presque atteinte dans le primaire. On note même que l'indice a dépassé la cible de 0,93 fixée par la SCADD.

Graphique 3.1 : Evolution de l'indice de parité au primaire



Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Taux net de scolarisation au primaire

Sur la période 2009-2012, le taux net de scolarisation au primaire des garçons est supérieur à celui des filles au plan national. Cependant la croissance est plus rapide chez les filles (hausse de 7,8 points) comparativement à celui des garçons (hausse de 3,7 points). En analysant suivant les régions, le même constat s'observe excepté la région du centre où le taux des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période.

Tableau 3.5: Evolution du taux net de scolarisation au primaire de 2009-2010 à 2012-2013

	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Boucle du Mouhoun	52,6	55,3	59,2	60,7	62,0	62,0	62,5	61,2
Cascades	51,9	57,7	54,3	59,3	54,8	58,7	60,4	63,4
Centre	63,0	62,1	66,6	64,4	70,9	68,0	71,9	68,1
Centre-Est	53,3	60,4	57,9	63,9	60,6	65,8	63,1	66,7
Centre-Nord	46,9	55,0	49,9	57,2	50,9	56,7	52,3	56,9
Centre-Ouest	62,5	69,6	68,3	73,0	70,1	72,7	73,1	73,0
Centre-Sud	64,3	68,6	69,3	71,2	70,7	71,6	73,6	73,1
Est	42,4	44,5	43,3	44,2	44,3	44,6	44,9	45,0
Hauts-Bassins	58,2	63,1	64,2	67,9	66,1	68,1	68,7	68,9
Nord	66,6	77,8	73,6	83,0	76,3	82,2	77,3	81,4
Plateau Central	59,7	68,9	64,3	71,5	67,3	72,5	70,2	73,0
Sahel	36,5	38,5	35,7	37,7	35,8	37,6	34,8	36,4
Sud-Ouest	58,2	59,8	61,3	62,2	62,0	61,8	63,5	61,5
Ensemble	55,0	59,8	59,1	62,6	61,1	63,2	62,8	63,5

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Taux d'achèvement au primaire

Au plan national, le taux d'achèvement des filles est inférieur à celui des garçons sur la période 2009-2012. Cependant, en 2012/2013, le taux des filles est devenu supérieur à celui des garçons (59,7% pour les filles contre 59,3% pour les garçons). Dans la région du centre, le taux des filles est supérieur à celui des garçons sur toute la période. Dans cette région, l'écart entre les deux sexes est passé de 4,1 points en 2009/2010 à 9,5 points en 2012/2013.

Tableau 3.6: Taux d'achèvement au primaire de 2009-2010 à 2012-2013

	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
Boucle du Mouhoun	40,1	45,5	48,7	54,7	52,6	54,0	58,9	57,5
Cascades	37,1	48,1	39,4	46,9	50,2	57,1	56,5	59,6
Centre	62,9	58,8	67,0	62,2	71,9	63,1	74,2	64,7
Centre-Est	42,0	49,4	51,7	58,6	54,8	60,4	62,9	64,9
Centre-Nord	32,0	42,2	40,9	51,6	43,9	50,1	53	55,4
Centre-Ouest	47,4	58,8	55,5	65,2	61	67,9	69,2	72,3
Centre-Sud	51,4	56,2	53,7	57,5	63,1	64,0	67,3	63,8
Est	28,5	33,6	35,3	40,0	37,4	40,1	43,3	40,3
Hauts-Bassins	48,2	54,7	52,2	57,9	55,3	59,8	60,5	62,5
Nord	44,3	60,6	57,5	69,2	64,2	70,5	72,5	74,0
Plateau Central	48,2	55,8	48,2	57,8	59,6	64,3	61,1	62,2
Sahel	21	25,5	25,1	30,4	27,3	31,7	30,5	32,6
Sud-Ouest	41,7	49,3	48,9	56,3	47,5	52,1	58,5	59,2
Ensemble	42,5	49,2	49,1	55,1	53,7	56,6	59,7	59,3

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Enseignants du primaire

Dans l'ensemble, le personnel enseignant chargé de cours au primaire est composé de plus d'hommes (62%) que de femmes (38%). L'analyse par région montre cependant une situation inverse dans la région du centre où plus de la moitié des enseignants (53%) sont des femmes.

Tableau 3.7: Répartition des enseignants du post-primaire en 2012-2013

	Effectifs		Répartition	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Boucle du mouhoun	1 430	3 214	30,8	69,2
Cascades	581	1 166	33,3	66,7
Centre	3 195	2 835	53,0	47,0
Centre-est	1 545	2 111	42,3	57,7
Centre-nord	1 291	2 251	36,4	63,6
Centre-ouest	1 737	2 707	39,1	60,9
Centre-sud	915	1 220	42,9	57,1
Est	1 449	2 312	38,5	61,5
Hauts-bassins	1 538	2 940	34,3	65,7
Nord	1 826	3 233	36,1	63,9
Plateau central	1 306	1 489	46,7	53,3
Sahel	635	1 903	25,0	75,0
Sud-ouest	724	1 718	29,6	70,4
Total national	18 172	29 099	38,4	61,6

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Effectif des élèves du post-primaire et secondaire

En 2012-2013, on dénombrait plus de garçons au post-primaire (53,5%), au secondaire général(63,1%) et dans l'enseignement technique (53,8%) au plan national. Ce constat s'observe dans les autres régions, excepté le centre où on dénombrait plus de filles au post-primaire (53,3%).

Tableau 3.8: Proportion des élèves de l'enseignement post-primaire et secondaire pour l'année scolaire 2012-2013

	Post- primaire général		Secondaire Général		Technique	
	F	H	F	H	F	H
Boucle du Mouhoun	44,4	55,6	32,9	67,1	27,4	72,6
Cascades	43,0	57,0	32,2	67,8	38,3	61,7
Centre	53,3	46,7	46,6	53,4	49,3	50,7
Centre-Est	47,1	52,9	36,8	63,2	33,4	66,6
Centre-Nord	45,8	54,2	33,7	66,3	41,7	58,3
Centre-Ouest	43,2	56,8	33,4	66,6	36,0	64,0
Centre-Sud	46,9	53,1	36,1	63,9	36,8	63,2
Est	42,7	57,3	28,3	71,7	28,0	72,0
Hauts-Bassins	46,0	54,0	35,1	64,9	46,9	53,1
Nord	45,9	54,1	32,2	67,8	45,3	54,7
Plateau Central	48,6	51,4	33,8	66,2	44,8	55,2
Sahel	37,0	63,0	31,5	68,5		
Sud-Ouest	40,1	59,9	26,0	74,0	24,4	75,6
BURKINA FASO	46,5	53,5	36,9	63,1	46,2	53,8

Source: DGESS / MESS, Annuaire statistiques.

Effectif des enseignants du post-primaire et du secondaire

D'une manière générale, la proportion des hommes enseignants est environ quatre fois plus que celle des femmes enseignantes. Cet écart est constaté quelle que soit la région et le type d'enseignement. Aussi, dans les régions du Plateau Central et du Centre-Sud tous les enseignants de l'enseignement technique sont des hommes.

Tableau 3.9: Proportion des enseignants du post-primaire et du secondaire en 2012-2013

	Distribution par sexe			
	General		Technique	
	F	H	F	H
Boucle du Mouhoun	12,7	87,3	2,8	97,2
Cascades	9,5	90,5	3,7	96,3
Centre	21,9	78,1	18,1	81,9
Centre-Est	16,1	83,9	0,0	100,0
Centre-Nord	16,5	83,5	6,3	93,8
Centre-Ouest	17,3	82,7	13,4	86,6
Centre-Sud	16,9	83,1	0,0	100,0
Est	11,5	88,5	13,1	86,9
Hauts-Bassins	14,1	85,9	12,7	87,3
Nord	16,3	83,7	24,7	75,3
Plateau Central	26,9	73,1	0,0	100,0
Sahel	11,7	88,3		
Sud-Ouest	9,5	90,5	3,1	96,9
Ensemble	17,5	82,5	15,7	84,3

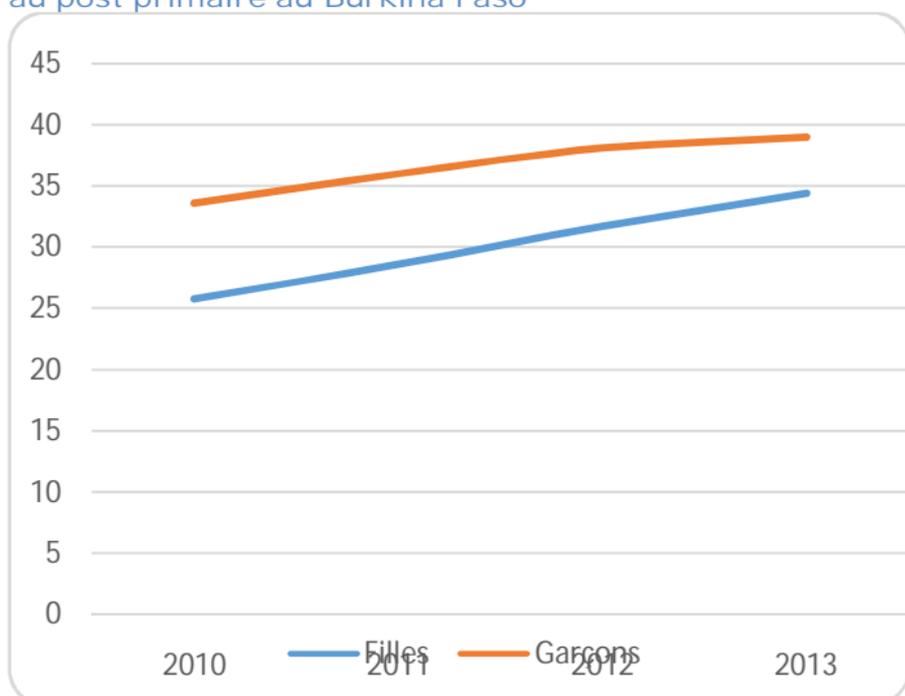
Source: DGESS / MESS, Annuaire statistiques.

Taux brut de scolarisation au post-primaire

On constate une évolution du taux brut de scolarisation au fil des années. Le niveau de scolarisation demeure cependant bas en défaveur des filles (en 2012-2013 34,4% de filles scolarisées contre 39% de garçons scolarisés).

Une analyse selon les régions montre la même tendance observée au niveau national. Le graphique rend compte des écarts entre filles et garçons dans la scolarisation au post-primaire. Il est observé une baisse progressive de ces écarts entre 2010 et 2012.

Graphique 3.2 : Evolution du taux brut de scolarisation au post primaire au Burkina Faso



Source: DGESS / MESS, Annuaire statistique.

Tableau 3.10: Evolution des taux bruts de scolarisation au post-primaire de 2009-2010 à 2012-2013

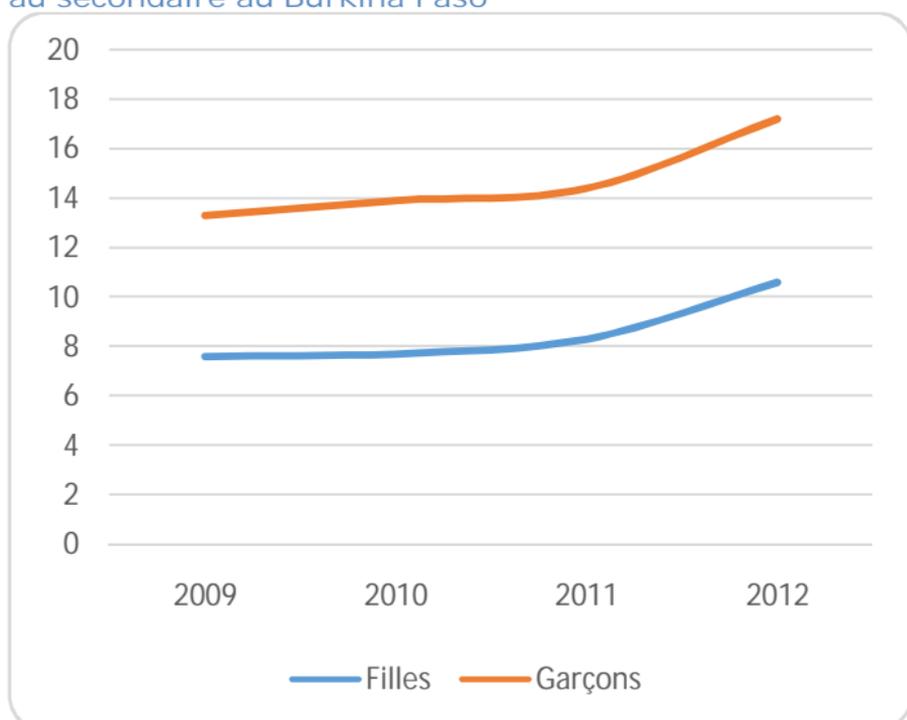
Régions	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
BOUCLE DU MOUHO UN	21,3	28,6	24,6	31,3	29,0	34,8	32,1	36,5
CASCADE S	25,5	37,7	27,7	38,9	30,0	40,3	32,0	41,5
CENTRE	56,1	53,8	58,4	54,5	62,2	57,0	63,5	56,4
CENTRE-EST	23,4	31,0	25,6	32,2	28,2	33,7	30,4	34,2
CENTRE-NORD	15,9	23,8	18,4	26,0	20,7	27,7	23,0	28,0
CENTRE-OUEST	25,0	38,4	27,1	42,3	29,9	42,0	33,0	44,0
CENTRE-SUD	25,7	32,3	30,8	36,4	35,2	40,6	39,4	43,4
EST	14,2	22,0	16,5	23,6	19,2	26,4	22,5	29,4
HAUTS-BASSINS	32,3	42,5	34,3	44,5	38,3	47,4	41,3	47,7
NORD	22,1	33,6	26,4	38,0	28,9	39,3	32,7	38,9
PLATEAU-CENTRAL	25,6	32,8	31,1	37,8	34,5	39,8	38,7	41,7
SAHEL	6,3	12,0	7,7	13,8	8,3	14,3	8,6	14,5
SUD-OUEST	22,0	37,7	25,5	39,8	27,5	41,3	30,8	41,9
BURKINA FASO	25,8	33,6	28,6	36,0	31,7	38,1	34,4	39,0

Source: DGESS/MESS, Annuaire statistiques.

Taux brut de scolarisation au secondaire

Les taux de scolarisation au secondaire sont très bas. En 2012-2013, moins d'un élève sur cinq sont scolarisés au secondaire (seulement 10,6% de filles sont scolarisées au secondaire contre 17,2% de garçons). Cette tendance est observée dans toutes les régions sauf au Centre où on a des taux de scolarisation supérieurs à 20%. Si entre 2011 et 2012, on a assisté à un bond de scolarisation au secondaire, il faut souligner la persistance d'importantes disparités entre filles et garçons (en défaveur des filles).

Graphique 3.3: Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire au Burkina Faso



Source des données: DGESS/MESS, Annuaire statistiques.

Tableau 3.11: Evolution des taux bruts de scolarisation au secondaire de 2009-2010 à 2012-2013

Régions	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
BOUCLE DU MOUHOUN	4,1	8,2	4,6	9,3	5,2	9,8	7,2	12,5
CASCADES	5,3	13,0	5,4	13,6	5,8	13,7	7,9	16,6
CENTRE	23,2	30,5	22,4	30,8	23,5	31,4	27,6	33,5
CENTRE-EST	3,9	8,4	4,3	9,3	4,7	9,1	6,7	12,0
CENTRE-NORD	2,4	7,3	2,7	7,0	3,3	8,1	4,8	10,3
CENTRE-OUEST	6,0	13,4	6,2	14,3	6,2	13,9	8,8	18,0
CENTRE-SUD	4,7	9,5	4,8	10,3	6,1	11,2	8,0	14,0
EST	2,1	6,3	2,3	7,2	2,8	7,7	3,9	10,2
HAUTS-BASSINS	11,6	21,3	11,1	20,8	12,0	21,6	14,6	25,3
NORD	4,9	11,2	5,5	13,1	5,9	13,5	7,5	16,2
PLATEAU-CENTRAL	3,2	8,4	4,2	9,7	4,6	9,8	6,7	13,7
SAHEL	0,9	3,2	1,0	3,0	1,2	3,0	1,6	3,5
SUD-OUEST	3,8	10,6	4,2	11,6	4,9	13,4	7,2	17,9
BURKINA FASO	7,6	13,3	7,7	13,9	8,3	14,4	10,6	17,2

Source: DGESS/MESS, Annuaire statistiques.

Taux d'achèvement au post-primaire

L'examen des taux d'achèvement montre la persistance des inégalités en défaveur des filles au post primaire. Les taux les plus faibles sont observés dans la région du Sahel où jusqu'à la période 2012 -2013 seulement 4,2% des filles et 7,4% des garçons de 15 ans ont atteint le niveau de la classe de 3^{ème}.

Tableau 3.12: Taux d'achèvement au post-primaire entre 2009 et 2012

Régions	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
BOUCLE DU MOUHOUN	7,8	13,3	7,7	14,9	12,0	17,8	13,3	18,6
CASCADES	13,6	23,5	14,5	24,4	13,4	22,7	11,1	23,2
CENTRE	44,0	42,8	44,2	41,8	47,0	43,7	47,7	42,8
CENTRE-EST	9,9	14,2	9,6	15,5	12,8	15,6	12,6	15,4
CENTRE-NORD	7,5	11,8	8,0	14,3	10,6	17,2	10,9	16,4
CENTRE-OUEST	11,7	20,4	10,2	21,5	13,6	22,3	15,6	23,6
CENTRE-SUD	9,9	14,3	11,6	17,6	16,5	22,3	20,7	24,5
EST	7,9	12,9	6,2	13,7	9,5	15,5	11,2	16,9
HAUTS-BASSINS	18,4	26,5	18,7	28,8	21,6	30,7	26,8	33,0
NORD	12,8	19,9	13,2	22,2	14,9	24,4	16,3	22,3
PLATEAU-CENTRAL	10,0	14,9	11,7	17,4	15,0	20,7	14,9	18,2
SAHEL	2,4	4,6	2,9	6,4	4,2	7,8	4,3	7,4
SUD-OUEST	7,9	17,7	8,0	20,6	10,3	20,9	13,2	21,8
BURKINA FASO	14,7	19,6	14,3	21,2	17,7	23,0	19,4	23,3

Source: DGESS/MESS, Annuaire statistiques.

Taux d'achèvement au secondaire

Bien qu'on observe une lente progression de l'indicateur, il existe des écarts importants selon le sexe. Pour toutes les régions, le nombre des filles qui ont atteint la classe de terminale rapporté à celles âgées de 18 ans est moins élevée que celui des garçons.

Tableau 3.13: Taux d'achèvement au secondaire entre 2009-2010 et 2012-2013

Régions	2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
	F	G	F	G	F	G	F	G
BOUCLE DU MOUHOUN	1,8	4,4	2,6	5,4	2,9	5,5	3,1	6,9
CASCADES	3,6	8,4	4,2	10,9	4,5	11,0	3,9	10,0
CENTRE	18,6	21,3	20,7	24,5	18,6	23,6	20,1	23,9
CENTRE-EST	2,5	5,0	2,6	5,8	2,4	6,0	3,2	6,7
CENTRE-NORD	1,0	4,0	1,5	4,4	1,9	5,4	2,0	5,7
CENTRE-OUEST	3,3	7,6	3,3	9,0	3,7	9,0	5,1	12,1
CENTRE-SUD	2,3	4,3	3,2	8,2	4,2	8,7	3,9	8,9
EST	1,1	3,5	1,4	4,4	1,4	4,5	1,8	6,2
HAUTS-BASSINS	9,3	14,7	8,4	14,8	8,9	16,9	10,5	17,9
NORD	2,9	7,2	3,3	10,0	3,7	10,7	4,1	11,3
PLATEAU-CENTRAL	1,3	4,1	3,1	8,2	2,0	6,7	2,9	7,8
SAHEL	0,5	1,7	0,7	2,1	0,8	2,3	0,7	1,9
SUD-OUEST	2,2	5,7	2,3	7,2	2,5	6,9	2,9	8,8
BURKINA FASO	5,4	8,6	6,0	10,2	5,9	10,5	6,6	11,4

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Taux de transition

En 2012-2013, à peine la moitié des filles (49,4%) ayant réussi au CEP se sont inscrites en 6^{ème} contre 54% de garçons. Le même niveau de transition est observé dans le secondaire (44,7% pour les filles contre 55,1% pour les garçons). Par rapport à l'année 2011-2012, on note une forte hausse du taux de transition au secondaire en 2012-2013 qui s'explique par l'expérimentation d'une nouvelle formule d'évaluation au BEPC.

Tableau 3.14 Taux de transition au post-primaire et au secondaire entre 2009-2010 et 2012-2013

Année	TAUX DE TRANSITION EN 6 ^{EME} (%)		TAUX DE TRANSITION EN 2 ^{NDE} (%)	
	F	G	F	G
2009-2010	51,2	56,8	27,3	39
2010-2011	50,3	54,9	28,2	39,2
2011-2012	48,8	53,8	28,9	37,6
2012-2013	49,4	54,1	44,7	55,1

Source: DGESS / MENA, Annuaire statistiques.

Nombre d'étudiants pour 100000 habitants

À l'instar des indicateurs de l'éducation déjà observés (TBA, TBS, TAP...) le nombre d'étudiantes pour 100000 habitantes est moins élevé que celui des étudiants (quel que soit l'année). En effet, il est deux fois plus élevé chez les garçons.

Tableau 3.15: Nombre d'étudiants pour 100000 habitants de 2007 à 2012

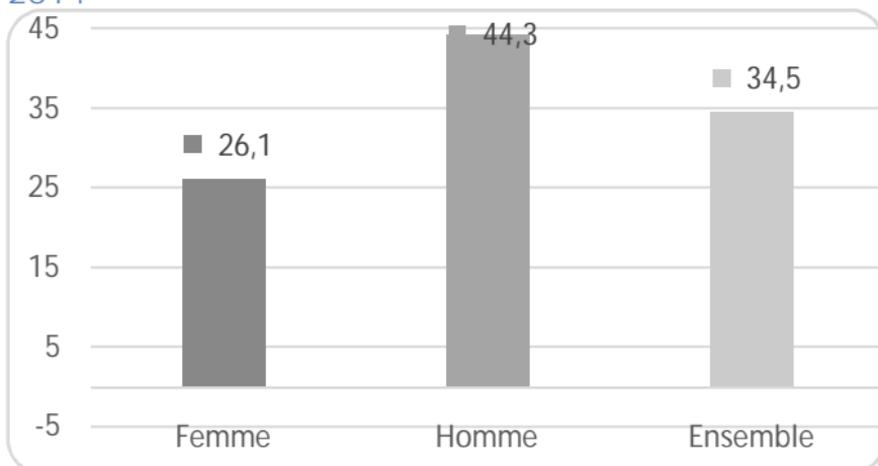
Sexe	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
F	185	201	207	244	267	277
H	409	457	475	542	593	620

Source: DGESS/ MESS, Annuaire statistique.

Alphabétisation de la population de 15 ans ou plus selon le sexe

Au Burkina Faso, l'alphabétisation est essentiellement un phénomène masculin. Si plus deux hommes sur cinq (44,3%) de 15 ans ou plus sont alphabétisés, seulement une femme sur quatre (26,1%) l'est.

Graphique 3.4 : Taux d'alphabétisation selon le sexe en 2014



Source : INSD, EMC 2014

En milieu rural, le taux d'alphabétisation des hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes (32,5% contre 16%). Par contre en milieu urbain, l'écart est nettement en dessous de celui du milieu rural. Le taux d'alphabétisation des femmes est 55,4% en milieu urbain alors que celui des hommes est de 72%.

Tableau 3.16 : Taux d'alphabétisation selon le sexe et le milieu en 2014

	F	H
BURKINA FASO	26,1	44,3
Urbain	55,4	71,9
Rural	15,9	32,5

Source : INSD, EMC 2014,

Quelle que soit la région administrative, l'alphabétisation des femmes est largement en deçà de celle des hommes.

Tableau 3.17: Taux d'alphabétisation selon le sexe et la région en 2014

Région	F	H
Hauts Bassins	31,8	51,6
Boucle du Mouhoun	21,4	43,4
Sahel	15,6	35,9
Est	17,3	31,1
Sud Ouest	17,3	36,0
Centre Nord	17,1	34,7
Centre Ouest	18,8	30,1
Plateau Central	21,6	36,2
Nord	16,2	34,1
Centre Est	16,0	29,7
Centre	57,4	73,4
Cascades	25,5	51,9
Centre Sud	18,0	32,4

Source : INSD, EMC 2014,

L'écart entre les taux d'alphabétisation des femmes selon que le chef du ménage est un homme ou une femme est pratiquement le même que celui de la population entière.

Tableau 3.18 : Taux d’alphabétisation selon le sexe et celui du chef en 2014

Sexe du CM	F	H
<i>Homme</i>	25,2	43,4
<i>Femme</i>	33,3	62,5

Source : INSD, EMC 2014,

Si les femmes connaissent un grand retard par rapport aux hommes en termes d’alphabétisation, force est de constater que ce retard se réduit avec le temps, en témoigne le taux d’alphabétisation par groupe d’âge selon le sexe. En effet, les taux d’alphabétisation des hommes de 15-24 ans est 1,3 fois celui des femmes du même groupe d’âge, alors que dans le groupe des 65 ans ou plus, le taux d’alphabétisation des hommes vaut sept fois celui des femmes.

Tableau 3.19 : Taux d’alphabétisation selon le sexe et l’âge en 2014

Âge de l'individu	F	H
<i>10 à 14 ans</i>	59,4	63,6
<i>15 à 24 ans</i>	43,8	56,8
<i>25 à 34 ans</i>	24,2	47,4
<i>35 à 44 ans</i>	19,1	41,6
<i>45 à 54 ans</i>	12,8	33,9
<i>55 à 64 ans</i>	9,2	28,4
<i>65 ans et +</i>	2,1	14,5

Source : INSD, EMC 2014,

La quasi-totalité des femmes de 25 ans ou plus en milieu rural (95,2%) n’a aucun niveau d’instruction. En milieu urbain, un peu plus de la moitié (56,3%) des femmes de la même tranche d’âge n’a aucun niveau d’instruction. (comparer Hommes femmes)

Tableau 3.18 : Niveau d'instruction de la population âgée de 25 ans ou plus en 2014

Niveau d'instruction	Urbain		Rural	
	F	H	F	H
Aucun niveau	56,3	37,7	95,2	86,5
Primaire	17,8	21,4	3,3	9,4
Post-primaire	14,6	16,9	1,1	2,9
Secondaire	5,4	11,9	0,3	0,9
Supérieur	6,0	12,1	0,1	0,3

Source : INSD, EMC 2014

Cadre de vie et pauvreté

Ce chapitre aborde les conditions de vie des femmes et hommes du Burkina Faso. Les conditions de vie sont appréhendées à travers les indicateurs sur le logement et cadre de vie, l'accès à certaines infrastructures de base (comme l'eau potable, l'assainissement et l'électricité). L'analyse est faite essentiellement au niveau des ménages en utilisant comme critère de discrimination le sexe du chef de ménage. Il s'agit en effet, de la personne qui est au cœur de toutes les décisions importantes du ménage. Comment vivent les ménages dirigés par les femmes par rapport à ceux dirigés par les hommes ?

Promiscuité : La promiscuité renvoie à une cohabitation pénible avec d'autres personnes dans un espace restreint. Au niveau du logement d'un ménage, on dira qu'il y a promiscuité lorsque le ratio taille du ménage sur le nombre de pièces du logement est supérieur à 3.

Proportion des ménages habitant des logements en matériaux non définitifs : C'est la proportion des ménages dont le logement principal est construit avec un (ou plusieurs) matériau (x) non définitif (s). La construction concerne les murs et la toiture du bâtiment. En ce qui concerne le mur du logement, les matériaux définitifs sont :

- Parpaing (brique en ciment) ;
- Pierre ;
- Brique cuite
- Béton.

Quant à la

toiture, les matériaux définitifs sont :

- Tôle;
- Dalle ;
- Tuiles.

Proportion des ménages utilisant des combustibles solides : C'est la proportion des ménages qui utilisent la biomasse (bois, charbon de bois, déchets végétaux et fumier) et comme source principale d'énergie domestique pour la cuisson des aliments.

Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable : C'est le pourcentage de ménages ayant accès à l'eau de robinet ou de forage en moins de 30 minutes.

Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles : Pourcentage de ménages disposant d'une latrine améliorée (latrine VIP, TCM, ECOSAN, latrines réhabilitées, fosses septiques).

Taux d'accès des ménages à l'électricité : Pourcentage des ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage

Incidence de la pauvreté : nombre de pauvres évalué en pourcentage dans une population donnée.

Seuil de Pauvreté:niveau de revenu au-dessous duquel un individu est considéré comme pauvre

Profondeur de la pauvreté : mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se situe la consommation des pauvres.

Sévérité de la pauvreté : mesure de la dispersion des dépenses de consommation des ménages pauvres autour de la moyenne de ces dépenses.

Cadre de vie et accès aux infrastructures de base

En 2014, 20,4% des ménages dont le chef est une femme disposaient en moyenne d'une pièce de logement pour plus de trois personnes contre 29,0% des ménages dont le chef est un homme. La cohabitation des membres des ménages dirigés par les femmes est donc moins pénible par rapport à la cohabitation des ménages dirigés par les hommes. On note, par ailleurs, que cette promiscuité va en s'accroissant depuis 2007.

Tableau 4.1: Taux de promiscuité des ménages

Années	2007	2009	2014
Femme	9,4	16,7	20,4
Homme	17,5	26,2	29,0

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

Au niveau du logement, il ressort qu'en 2014, 70,8% des ménages dirigés par les femmes habitent des logements dont les principaux matériaux (à savoir les murs et les toitures sont définitifs) contre 78,1% pour les ménages dirigés par les hommes. En termes d'évolution, il faut souligner que, de plus en plus, les ménages aussi bien de femmes que d'hommes habitent des logements en matériaux définitifs.

Tableau 4.2: Proportion des ménages habitant des logements en matériaux non définitifs

Années	2007	2009	2014
Femme	73,0	76,3	70,8
Homme	85,0	82,2	78,1

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

La préservation de l'environnement passe entre autre par la substitution aux combustibles solides (bois et dérivés) des combustibles non solides tels que le gaz ou l'électricité. Toutefois, le gaz ou l'électricité étant moins accessibles et plus coûteux, leurs utilisations comme source d'énergie de cuisine nécessite que les ménages disposent de plus de ressources

financières. Autrement, l'utilisation des combustibles solides est aussi un signe de pauvreté. En 2014, la majorité des ménages dirigés par les femmes (88,7%) utilisent des combustibles solides comme principale source d'énergie de cuisine. Cette proportion est de 90,3% chez les ménages dirigés par les hommes.

Tableau 4.3: Proportion des ménages utilisant des combustibles solides

Années	2007	2009	2014
Femme	90,4	93,8	88,7
Homme	93,6	93,6	90,3

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

Plus de 8 ménages sur 10 (80,7%) dirigés par des femmes ont accès à une source d'eau potable. En ce qui concerne les ménages dont le chef est un homme, c'est 75,6% qui ont accès à l'eau potable. Les ménages dirigés par les femmes ont en conséquence un taux d'accès à une source d'eau potable plus élevé que les ménages dirigés par les hommes.

Tableau 4.4: Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable

Années	2007	2009	2014
Femme	62,4	62,9	80,7
Homme	54,8	59,3	75,6

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

En 2014, 24,0% des ménages dirigés par les femmes ont accès à l'électricité, tout comme les ménages par les hommes dont le taux d'accès à l'électricité est de 24,5%. Selon le sexe du chef de ménage, il n'y a donc pas de différence significative en termes d'accès à l'électricité entre les ménages.

Tableau 4.5: Pourcentage des ménages utilisant de l'électricité pour l'éclairage

Années	2007	2009	2014
Femme	20,0	17,1	24,0
Homme	13,6	14,7	24,5

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

L'accès à des latrines aménagées fonctionnelles est très faible quel que soit le sexe du chef de ménage. En effet, seulement 9,9% des ménages dirigés par les femmes ont accès à des latrines aménagées fonctionnelles en 2014. Au niveau des ménages dont le chef est un homme, moins de 8 ménages sur 10 ont accès à des latrines aménagées fonctionnelles. Le taux d'accès à des latrines aménagées fonctionnelles a connu une

augmentation entre 2009 et 2014 tant au niveau des ménages femmes que des ménages hommes.

Tableau 4.6: Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles

	2009	2014
Femme	6,0	9,9
Homme	4,5	7,8

Source : INSD/ EICVM 2009-2010, EMC 2014

En somme, les ménages dirigés par les femmes ont relativement plus de bonnes conditions de vie (moins de promiscuité, plus de logements en matériaux définitifs, meilleur accès à une source d'eau potable etc.) que les ménages dirigés par les hommes. Cette situation ne signifie pas, pour autant, que les femmes vivent dans de meilleures conditions que les hommes.

Les indicateurs présentés ci-dessus selon le sexe du chef de ménage ont été recalculés au niveau de l'ensemble de la population. Les résultats figurent au tableau 4.7 ci-dessous. Il ressort qu'au niveau des individus, il n'y a pratiquement aucune différence significative selon le sexe des individus. Ainsi les femmes et hommes du Burkina vivent dans les mêmes conditions en ce qui concerne la promiscuité, l'accès à une source d'eau potable, à l'assainissement ou à l'électricité.

Tableau 4.7: Indicateurs de conditions de vie selon le sexe des individus

Années	2007		2009		2014	
	F	H	F	H	F	H
Indicateurs des conditions de vie des individus						
Taux de promiscuité	22,6	22,5	32,5	32,5	35,5	35,9
Proportion des individus habitant des logements en matériaux non définitifs	86,4	86,3	83,9	84,3	80,3	81,1
Proportion des individus utilisant des combustibles solides	96,1	95,7	96,7	96,3	94,3	94,4
Taux d'accès des individus à une source d'eau potable	52,8	52,8	55,6	55,9	73,5	73,2
Pourcentage des indi utilisant de l'électricité pour l'éclairage	11,5	11,9	12,5	12,2	21,5	21,3
Taux d'accès des ménages à des latrines aménagées fonctionnelles	4,9	5,2	3,9	3,7	7,6	7,0

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010, EMC 2014

Pauvreté et accès au crédit au Burkina Faso

En 2009, la proportion d'individus pauvres dans les ménages dirigés par les femmes est moins élevée que celle dans les ménages dirigés par les hommes. Par rapport à 2003, on note une augmentation de la proportion de pauvres aussi bien dans les ménages dirigés par des femmes que ceux dirigés par des hommes.

Tableau 4.8: Incidence de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Année	2003	2009
Femme	36,5	37,6
Homme	46,9	47,5

Source : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010

Les pauvres dans les ménages dirigés par des femmes sont plus proches du seuil de pauvreté que ceux dans les ménages dirigés par des hommes en 2009. Les premiers se sont davantage rapprochés du seuil de pauvreté en 2009 comparativement à 2003.

Tableau 4.9 : Profondeur de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Année	2003	2009
Femme	12,7	11,8
Homme	15,8	15,4

Source : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010

La dispersion des dépenses de consommation en 2009 est moins grande au niveau des pauvres dans les ménages dirigés par des femmes que celle dans les ménages dirigés par des hommes. Par rapport à la situation de 2003, la disparité chez les individus pauvres a faiblement baissé quel que soit le type de ménage.

Tableau 4.10 : Sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Année	2003	2009
Femme	5,7	5,2
Homme	7,2	6,8

Source : INSD/EBCVM 2003, EICVM 2009-2010

En 2009, la proportion de femmes qui ont accès au crédit est faible comparée à celle des hommes. Par rapport à 2003, on note une baisse relative des individus qui ont accès au crédit.

Tableau 4.11: Proportion des individus ayant accès au crédit selon le sexe

Année	2007	2009
Femme	78,0	75,7
Homme	86,0	78,0

Source : INSD/ EA-QUIBB 2007, EICVM 2009-2010

Parlant de l'épargne, la proportion de femmes qui épargnent est faible comparée à celle des hommes en 2009.

Tableau 4.12 : Proportion des individus de chaque groupe qui épargnent

Année	2009
Femme	32,0
Homme	34,3

Source : INSD/EICVM 2009-2010

Emploi et Formation professionnelle

L'emploi constitue l'un des domaines dans lesquels les inégalités de genre sont les plus prononcées. Le travail de la femme est en général sous évalué, notamment dans les pays en développement. La principale raison à la base de cet état de fait est que les activités ménagères, presque entièrement assumées par les femmes, sont improductives et ne sont généralement pas perçues comme du travail.

Occupation principale : activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence

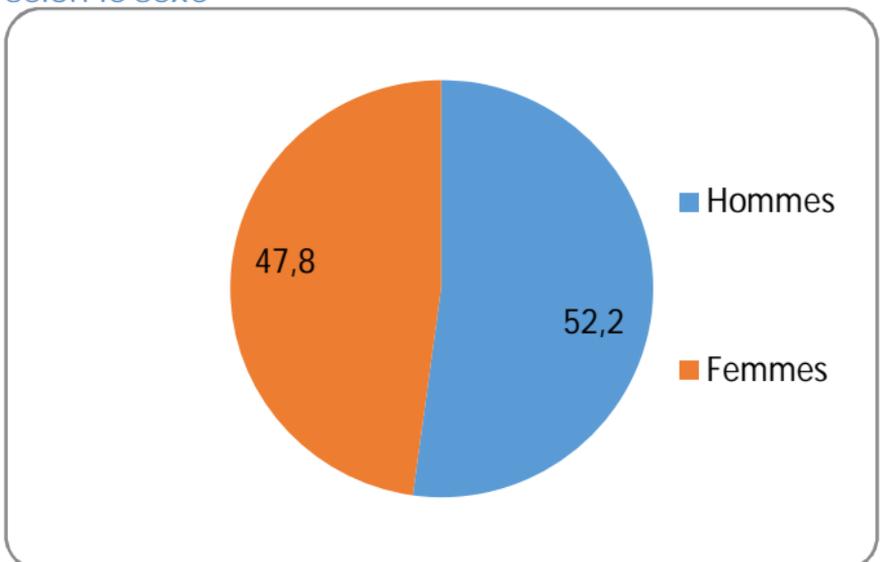
Chômeur : personne âgée de 15-64 ans, à la recherche d'un emploi et qui n'a pas travaillé pendant la période de référence (une semaine dans le cadre de l'EICVM).

Indépendant non agricole : travailleurs à son propre compte ou employeur dans un secteur d'activité non agricole.

➤ Population active

La population active qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs de 15 ans et plus, est estimée au premier trimestre de 2014 à 6 334 230 personnes. Elle se compose de 93,4% d'occupés et de 6,6% de chômeurs. Au sein de la population active, 52,2% sont des hommes et 47,8% sont des femmes

Graphique 5.1 : Répartition (%) de la population active selon le sexe

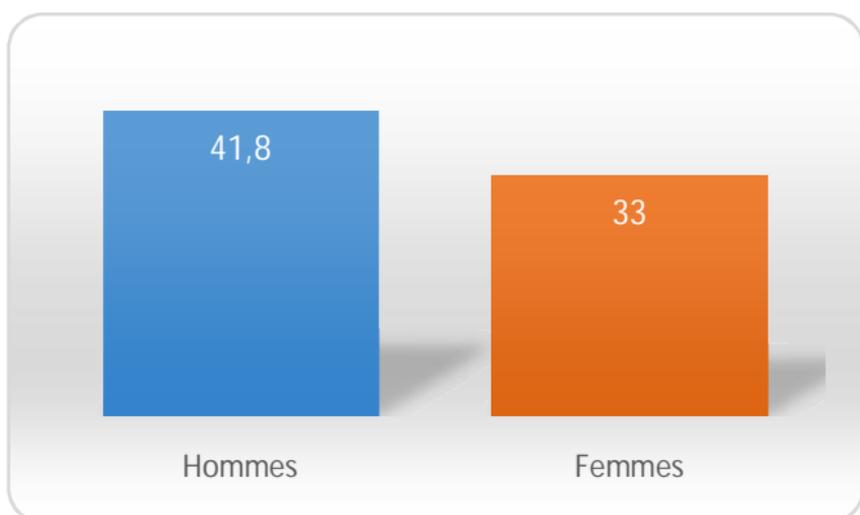


Source : INSD/ EMC 2014

➤ Le taux brut d'activité (TBA)

Le taux brut d'activité au niveau national est passé de 43,6% en 2009 à 35,4% en 2014. Il est de 33,0% chez les femmes et 41,8% chez les hommes.

Graphique 5.2 : Taux brut (%) d'activité par sexe

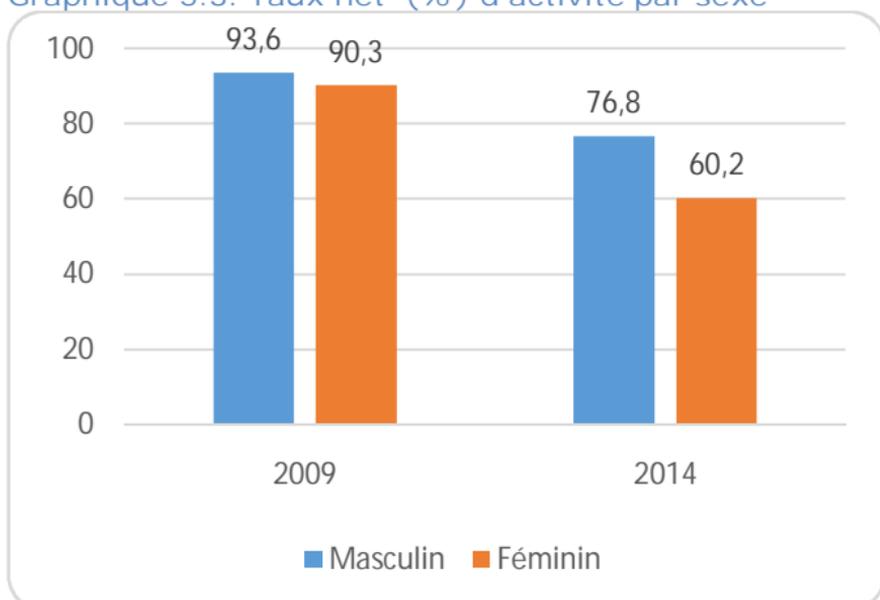


Source : INSD/ EMC 2014

➤ Le taux net d'activité (TNA)

Le taux net d'activité au niveau national est de 67,9% en 2014 et 91,8% en 2009 soit une baisse de 23 points de pourcentage. Il est de 76,8% chez les hommes et 60,2% chez les femmes.

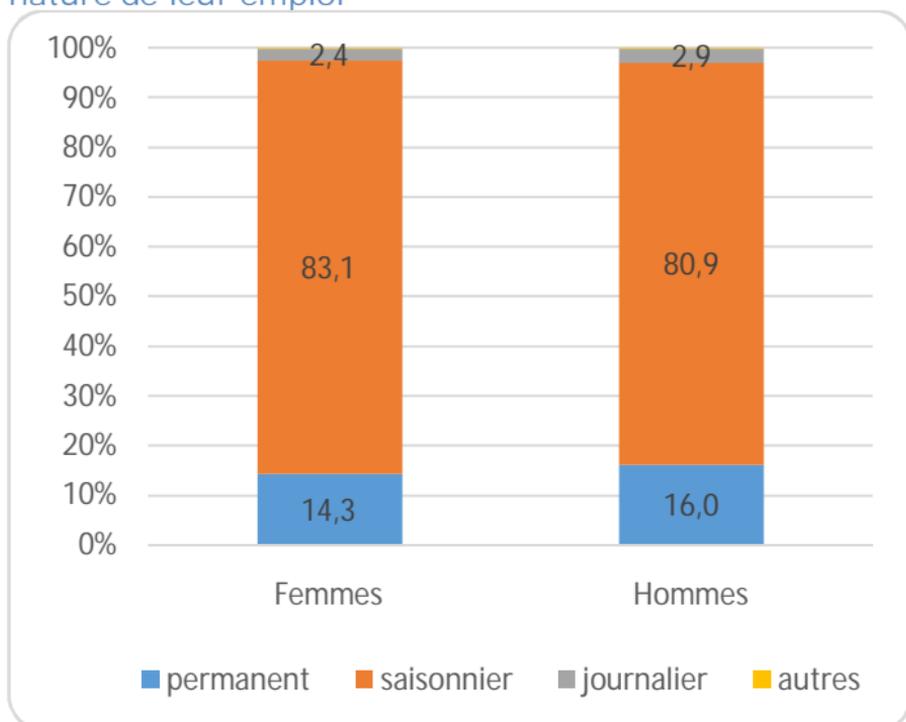
Graphique 5.3: Taux net (%) d'activité par sexe



Source : INSD/ EICVM 2009-2010 ; EMC 2014

La prédominance des activités agricoles, saisonnières, dans les emplois pourrait expliquer le fort taux d'emplois saisonniers. Si pour l'ensemble de la population les emplois permanents sont assez minimes, la situation des femmes est moins favorable. En effet, seulement 14% des femmes exercent un emploi permanent contre 16% pour les hommes.

Graphique 5. 3: Répartition des individus selon la nature de leur emploi



Source : INSD/ EICVM 2009-2010

Les demandes d'emploi sous l'optique du genre.

Les hommes sont les plus nombreux à s'inscrire sur les listes des demandeurs d'emploi que les femmes. Mais, la proportion des femmes demandeurs d'emploi augmente.

Graphique 5. 4 : Evolution de l'Effectif et proportion de femmes demandeurs d'emplois selon le sexe

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
F	2 011	2 576	2 831	2 915	2977	14 471	12 142
M	4 304	7 018	7 527	7 166	6772	24 233	18 759
% F	31,8	26,9	27,3	28,9	30,5	37,4	39,3

Source : ONEF

Les bénéficiaires des fonds mis en place en faveur de l'emploi sont majoritairement des hommes.

Pour ce qui est du FAPE, il existe des disparités importante entre hommes et femmes concernant les emplois créés dans les régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel. De façon particulière, aucune femme n'a bénéficié d'un emploi direct créé dans les régions des Cascades et du Centre Est en 2010.

Les bénéficiaires du FAFPA sont quant à eux majoritairement des femmes au niveau national et dans les régions du Plateau Central, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades.

Les interventions du FASI en 2010 ont, quant à elles, permis de créer des emplois en majorité au profit des femmes dans les régions du Centre et du Sud Ouest tandis que les bénéficiaires sont essentiellement des hommes dans les autres régions. Dans la région du Centre Nord, les bénéficiaires des emplois directs créés ont tous été des hommes.

Tableau 5. 1 : Effectifs des bénéficiaires de certains fonds en faveur de l'emploi par région et par sexe en 2010

	FASI		FAPE		FAFPA	
	F	H	F	H	F	H
Boucle duMouhoun	2	1	6	10	87	17
Cascades	0	0	0	2	113	25
Centre	49	29	15	25	0	0
Centre Est	0	0	0	2	88	113
Centre Nord	0	28	10	11	12	47
Centre Ouest	4	11	8	10	0	0
Centre Sud	10	21	1	4	10	0
Est	0	0	5	6	0	0
Hauts Bassins	21	39	7	10	411	475
Nord	7	13	3	7	0	0
PlateauCentral	1	7	4	5	278	78
Sahel	0	0	2	6	164	87
Sud Ouest	9	4	4	4	0	0
Total	103	153	65	102	1163	842

Source : MJFPE/ ONEF/annuaire statistique 2010

Femmes et Hommes dans la Fonction Publique burkinabè.

On note que plus de sept agents de la fonction publique d'Etat sur dix sont des hommes quelle que soit l'année considérée sur la période 2008-2013. En 2008, 28,2% des agents étaient des femmes. Cette part est passée à 31,1% en 2013..

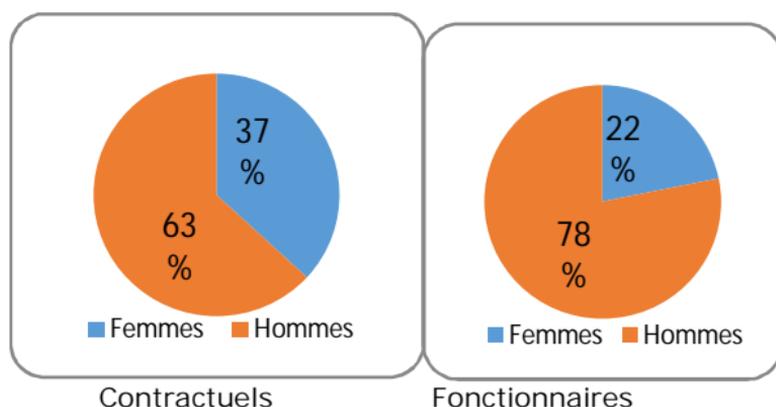
Tableau 5. 2 : Proportion des femmes et des hommes dans la fonction publique d'Etat au 31 décembre

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Femme	28,2	29,5	29,1	29,4	30,1	
Homme	71,8	70,5	70,9	70,6	69,9	

Source : MFPTSS/Annuaire Statistique 2010 de la Fonction Publique

Aussi bien les fonctionnaires que les contractuels sont majoritairement des hommes mais c'est parmi les contractuels que les femmes sont les mieux représentées.

Graphique 5. 1 : Répartition des employés de la fonction publique par sexe selon leur statut au 31 décembre 2010

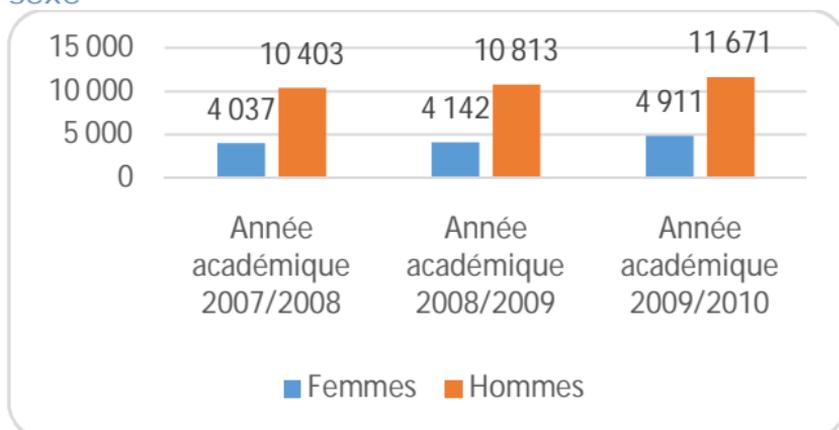


Source : MFPTSS/annuaire statistique 2010 de la Fonction publique

Les inscrits dans les écoles de formation professionnelle publique et dans les centres de formation de l'ANPE selon le sexe.

On constate une croissance des effectifs dans les écoles de formation professionnelle publique due majoritairement à une hausse des effectifs masculins.

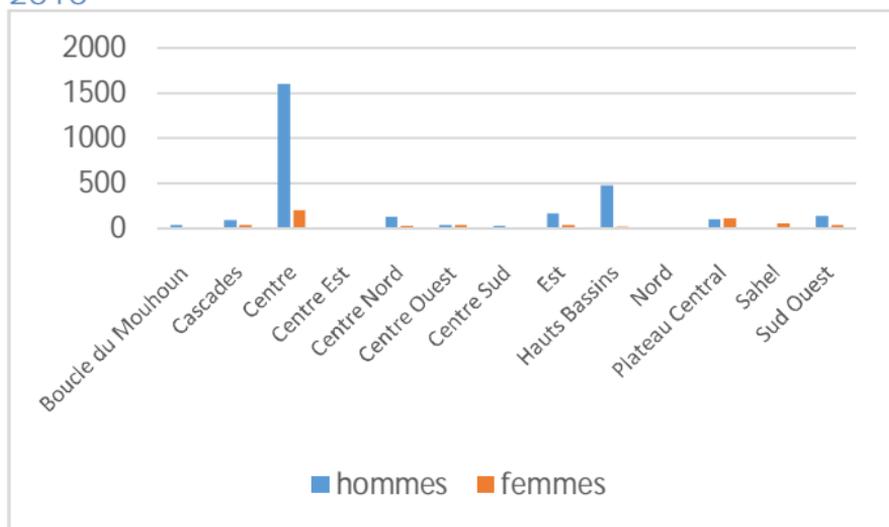
Graphique 5. 2 : Nombre de personnes inscrites dans les écoles de formation professionnelle publiques par sexe



Source : Graphique élaboré à partir des données du MFPTSS/annuaire statistique 2010 de la Fonction publique

En 2010, il ya plus d'hommes inscrits dans les centres de formation de l'ANPE dans toutes les régions à l'exception du Sahel. Certains centres accueillent d'ailleurs uniquement des hommes. C'est le cas des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Est et du Nord.

Graphique 5. 3 : Effectifs¹ des apprenants des centres de formation de l'ANPE selon la région et le sexe en 2010



Source : graphique élaboré à partir des données corrigées du MJFPE/ONEF/Annuaire statistique 2010

¹ Il ya eu une inversion des effectifs d'hommes et de femmes dans l'annuaire statistique. Cette erreur a été corrigée dans le présent livret.

Violences basées sur le Genre

Les violences basées sur le Genre font partie de la remise en question des droits humains et en particulier ceux de la femme. Ces violences portent entre autres sur les :

1. Violences physiques
2. Violences morales ou psychologiques
3. Violences sexuelles
4. Violences économiques
5. Violences culturelles
 - Mutilations génitales féminines
 - Mariages forcés et/ou précoces
6. Violences politiques
7. Autres formes de violences :
 - La violence à l'égard des femmes dans les conflits armés, réfugiées : viol
 - La traite des femmes/« le nouvel esclavage sexuel »
 - Utilisation de l'image de la femme à des fins commerciales sans son consentement (pornographie et publicité, etc.)

La violence à l'égard des femmes« Tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée », (Résolution 48/104 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 décembre 1993).

La mutilation génitale féminine/Excision (MGF/E) englobe toutes les interventions chirurgicales consistant à enlever totalement ou partiellement les organes génitaux externes de la femme ou à leur causer d'autres lésions pour des raisons culturelles ou non thérapeutiques.

Violences familiales et conjugales

En 2010, 43,5% des femmes approuvent qu'un homme batte sa femme lorsque celle-ci néglige les enfants, brûle la nourriture, refuse les rapports sexuels, argumente avec lui ou sort sans prévenir. En revanche 34,1% des hommes approuvent qu'un conjoint batte sa femme pour ces mêmes raisons. Le niveau de tolérance a baissé significativement entre 2003 et 2010 chez les deux groupes (femmes et hommes).

Tableau 6.1 : Quelques raisons justifiant les violences physiques conjugales (en 2003 et en 2010)

Raisons justifiant les violences physiques conjugales	2003		2010	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Elle néglige les enfants	55,3	26,9	30,4	20,1
Elle brûle la nourriture	26,3	15,5	9,8	7,5
Elle refuse les rapports sexuels	37,4	17,9	19,7	10,9
Elle argumente avec lui	52,0	24,0	30,8	20,0
Elle sort sans prévenir	53,3	24,3	30,3	17,7
Ensemble	71,1	44,2	43,5	34,1

Source: INSD, *EDS 2003 ; **EDS 2010

Les données recueillies par les services de l'Action sociale révèlent que les femmes sont plus victimes des violences familiales comparées aux hommes quelle que soit l'année ou la nature de la violence. Les grandes disparités sont observées au niveau des mariages forcés/précoces où le nombre de cas enregistrés pour les femmes était plus de 6 fois celui des hommes en 2009 et plus de 10 fois celui des hommes en 2012. Les cas de grossesses non désirées ou contestées et les violences conjugales concernent beaucoup plus les femmes que les hommes (Tableau 6.2).

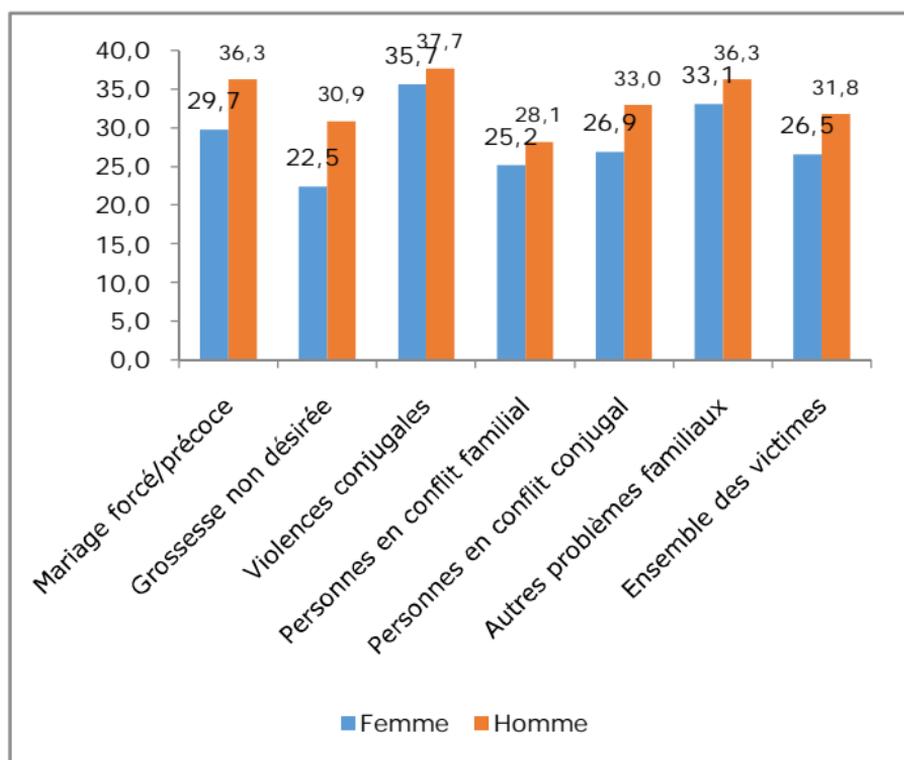
Tableau 6.2 : Répartition du nombre de personnes victimes de violences familiales entre 2009 et 2012

Nature de la violence	2009		2010		2012	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Mariage forcé et/ ou précocé	818	134	820	125	831	80
Grossesse non désirée ou contestée	1219	208	1495	284	1657	282
Violences conjugales	191	38	367	93	244	61
Personnes en conflit familial	693	531	674	471	805	508
Personnes en conflit conjugal	1427	718	1428	719	1557	667
Autres problèmes familiaux	390	305	811	342	363	135
Ensemble des victimes	4738	1934	5595	2034	5457	1733

Source : DEP/MASSN, Annuaire statistiques de l'Action Sociale de 2009, 2010 et 2012

Le niveau de résolution des cas de violence diffère entre les femmes et les hommes : la proportion de cas de violences familiales concernant les femmes qui ont été portées devant les juridictions compétentes et résolus est inférieure à celle concernant les hommes, quelle que soit la nature de la violence (Graphique 6.1).

Graphique 6.1 : Proportion de cas de violences résolus par les services du MASSN en 2012



Source : Annuaire MASSN, 2012.

Mutilations génitales féminines/Excision

Jusqu'en 2010, les femmes burkinabè étaient en majorité excisées. En effet, plus de la moitié d'entre elles ²l'étaient quels que soient le groupe d'âges et l'année. On note une baisse de la prévalence de l'excision entre 2003 et 2010 dans les groupes d'âges compris entre 15 à 29 ans. (Tableau 6.3).

Tableau 6.3 : Proportion de femmes de 15-49 excisées par groupe d'âges

Groupes d'âges	1998/99*	2003*	2006**	2010*
15-19	64,2	65,0	59,7	57,7
20-24	70,7	76,2	69,9	69,8
25-29	75,0	79,2	72,6	77,5
30-34	73,7	79,4	77,2	82,8
34-39	74,1	81,6	79,8	85,2
40-44	76,7	83,1	81,1	88,2
45-49	74,1	83,6	80,5	89,3
Ensemble	71,6	76,6	72,5	75,8

Source: INSD, * Résultats des EDS et ** Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

La prévalence de l'excision des filles baisse avec le niveau d'instruction de la mère. Elle est plus élevée chez les filles dont la mère n'a aucun niveau d'instruction et moins élevée chez celles dont la mère a un niveau d'instruction secondaire ou plus (Tableau 6.4).

Tableau 6.4 : Proportion des mères ayant au moins une fille excisée par niveau d'instruction

Niveau d'instruction	1998/99*	2003*	2006	2010
Aucune instruction	47,3	33,7	25,5	14,5
Primaire/Alphabétisée	35,1	27,3	24,0	8,0
Secondaire et plus	16,1	9,8	10,7	2,0
Ensemble des mères	45,5	31,6	24,7	13,3

Source: INSD, *EDS (98/99 et 2003) et **Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Nature des punitions à but éducationnel ou de sanction

Les enfants sont souvent victimes de mesures disciplinaires qui peuvent être à but éducationnel ou de sanction. Les données du tableau 6.5 indiquent que les filles sont moins victimes de ces actes que les garçons.

Tableau 6.5: Répartition (%) des enfants 2 à 14 ans qui ont fait l'expérience des méthodes de discipline en 2006

Méthode de discipline	Fille	Garçon
Punition non violente seulement	5,9	6,3
Punition psychologique	78,3	79,5
Punition physique mineure	54,7	57,7
Punition physique sévère	18,3	20,0
Aucune discipline ou punition	5,0	5,3
Non déclaré	5,8	5,0

Source: INSD, Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples

Justice et détention

Dans le domaine de la justice, le concept de « prévenu » est défini comme une personne mise en cause dans une affaire et contre qui un mandat a été décerné pour être détenue en vue de la manifestation de la vérité.

Quant à la personne « inculpée », c'est toute personne sur laquelle le juge d'instruction a décidé de porter ses investigations et contre laquelle il existe des indices graves ou concordants qui rendent vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou comme complice, à la réalisation d'un crime ou d'un délit.

Une personne est « condamnée » quand elle a été jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délit et à l'égard de qui une peine d'emprisonnement ferme a été prononcée.

L'effectif des femmes prévenues détenues dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre est largement inférieur à celui des hommes (en moyenne 1 femme prévenue contre 75 hommes prévenus). Ces effectifs ont fluctué entre 2007 et 2013 (Tableau 6.6).

Tableau 6.6 : Effectifs des prévenus détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre

Tableau 0-1

Année	Femmes	Hommes	Total
2007	19	655	674
2008	5	558	563
2009	38	962	1000
2010	14	675	689
2011	5	517	522
2012	8	607	615
2013	6	771	777

Source: Annuaire 2013, DGESS Ministère de la Justice

L'effectif des femmes inculpées détenues dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31 décembre est lui aussi largement inférieur à celui des hommes (en moyenne 1

femme inculpée contre 40 hommes inculpés). Les détails sont consignés dans le tableau 6.7.

Tableau 6.7 : Effectifs des inculpés détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires au 31/12

Année	Femmes	Hommes	Total
2004	17	847	862
2005	14	922	936
2006	23	967	990
2007	25	1106	1131
2008	39	1201	1240
2009	44	1284	1328
2010	44	1116	1160
2011	30	1066	1096
2012	30	1039	1069

Source: Annuaire 2013, DGESS Ministère de la Justice

L'effectif des hommes condamnés a connu une tendance croissante sur la période 2004-2007, tandis que celui des femmes a connu des fluctuations sur la même période. Dans les centres de détention, on dénombre en moyenne 70 hommes contre 1 femme (Tableau 6.8).

Tableau 6.8 : Effectif des condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires au 31 décembre 12

Année	Femmes	Hommes	Total
2004	30	1403	1433
2005	28	1839	1867
2006	27	1886	1913
2007	30	2230	2260
2008	68	2720	2788
2009	64	2926	2990
2010	42	3137	3179
2011	33	3126	3159
2012	26	3258	3284
2013	54	3690	3744

Source: Annuaire 2013, Ministère de la Justice

Justice et violences basées sur le genre

Dans le cadre de la lutte contre la pratique de l'excision, des condamnations à des peines correctives de prison ont été prises à l'endroit de personnes récidivistes. Le graphique 6.2 présente l'évolution du nombre de condamnés pour la pratique de l'excision entre 2001 et 2010. Ces condamnations touchent beaucoup plus les femmes que les hommes.

Tableau 6.9 : Effectifs des condamnations pour faits de mutilations génitales/excisions

	Femme	Homme
2001	2	0
2002	3	1
2003	14	7
2004	27	6
2005	23	2
2006	18	1
2007	21	2
2008	56	20
2009	41	1
2010	17	3

Source : DGESS/ Ministère de la Justice de la Promotion des Droits Humains, 2010.

GOUVERNANCE ET SPHERE DE DECISION

La bonne gouvernance est l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de rendre l'action publique plus efficace, proche du bien public et de l'intérêt général, donc plus légitime. Elle renvoie à la mise en place de nouveaux modes de pilotage et de régulation plus souples et éthiques fondés sur un partenariat ouvert et éclairé entre différents acteurs et parties prenantes tant à l'échelle locale que nationale.

La sphère de décision peut être comprise comme l'engagement dans la sphère publique pour la construction partagée de la décision collective. La participation des femmes à la sphère de décision quant à elle, peut être perçue comme une correction de déséquilibres au sein de la société pour cette frange plus importante de cette société.

Naturellement, la perception de la bonne gouvernance par les femmes et leur participation aux sphères de décision constitue une avancée importante dans le processus de participation de l'ensemble de la population dans les actions de développement.

I - Répartition par sexe selon les postes nominatifs et les postes électifs

1- Postes nominatifs

Les femmes sont présentes à tous les échelons de l'administration. Cependant, on note une très faible représentation de ces dernières sur l'ensemble des postes de nomination.

Le poste de président d'institution regorge le plus grand nombre de femmes contrairement à celui de Secrétaire général de région qui enregistre les effectifs les plus faibles. En effet, trois femmes ont été nommées présidentes d'institutions sur l'ensemble des douze postes de présidents en 2013.

Tableau 7.1 : Postes nominatifs de 2008 à 2013

Postes	2008		2009		2011		2013	
	F	H	F	H	F	H	F	H
<i>Ministre</i>	7	29	7	29	3	26	5	27
<i>Secrétaire général de ministère</i>	3	26	7	22	6	18	2	26
<i>Président d'institution</i>	3	7	3	7	4	9	3	12
<i>Secrétaire général de région</i>	1	12	0	13	1	12	1	12
<i>Ambassadeur</i>	4	24	4	24	5	22	9	23
<i>Gouverneur</i>	3	10	2	11	3	10	2	11
<i>Haut-commissaire</i>	4	41	6	39	2	43	1 0	35
<i>Secrétaire général de province</i>	4	41	8	37	4	41	1 1	34
<i>Préfet</i>	59	29 1	6 7	28 3	4 1	30 9	6 7	28 3

Source : - DOAT / MATD, www.an.bf, www.maecr.gov.bf, G/MPF et journal officiel n°38 – 2008, SP CONAP genre, Rapports des cellules genre

A l'image des autres postes nominatifs, Les femmes embrassent aussi les professions judiciaires (magistrats, avocats, notaires, experts, etc.) sans restriction liée à leur condition de femme. L'évolution des effectifs des magistrats connaît une stationnarité relative par sexe sur l'ensemble de la période 2011-2013 avec un effectif toujours plus faible chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 7.2 : Évolution des effectifs des magistrats selon le sexe de 2011 à 2013

	2011	2012	2013
<i>Femmes</i>	95	93	95
<i>Hommes</i>	333	360	355
<i>Ensemble</i>	428	453	450

Source : DGESS/Ministère de la Justice

2- Les postes électifs

D'une législature à l'autre, l'on enregistre une augmentation continue de la représentation des femmes au parlement. Cependant, le parlement reste largement dominé par les hommes.

Tableau 7.3 : Répartition des députés selon le mandat électif par sexe de 1992 à 2013

<i>Législatures</i>	Femmes	Hommes	Ensemble
<i>1992-1997</i>	4	103	107
<i>1997-2002</i>	10	101	111
<i>2002-2007</i>	13	98	111
<i>2007-2012</i>	17	94	111
<i>2012-2013</i>	24	103	127

Source : rapports législatifs de l'Assemblée Nationale

Depuis la création en 2006 des commissions parlementaires, celles-ci sont majoritairement présidées par les hommes qui en occupent 4 sièges sur 5.

Tableau 7.4 : Répartition des Présidents de commission parlementaire selon le sexe de 2007 et 2012

	2007	2012
Femmes	1	1
Hommes	4	4
Ensemble	5	5

Source : rapports législatifs de l'Assemblée Nationale

Les femmes sont moins représentées que les hommes quel que soit le poste électif. Elles sont moins représentées dans le poste de maire que dans le poste de deuxième adjoint au maire, restant dans tous les cas en très faible nombre dans l'ensemble des postes électifs.

Tableau 7.5 : Postes électifs de 2000 à 2008

Postes électifs	2000		2006		2008	
	F	H	F	H	F	H
Conseillers municipaux	228	864	4 622	13 354	4 451	12 907
Maires	3	54	22	329	22	329
Premier adjoint aux maires	9	48	37	314	37	314
Deuxième adjoint aux maires	12	45	97	254	97	254
Chefs de partis politiques	3	33	5	109	nd	nd
Président de commission permanente des conseils municipaux	nd	nd	nd	nd	135	309

Source : AMBF, DOAT/ MATD, CENI

II - État des connaissances des individus en droits de l'homme, démocratie et bonne gouvernance

Les chiffres consignés dans les figures ci-dessous se rapportent à la population âgée de 18 ans ou plus au Burkina en 2009. Dans l'ensemble, l'on peut affirmer que les femmes connaissent peu les droits de l'homme par rapport aux hommes. Cette disparité est bien perçue en milieu urbain tout comme en milieu rural.

Tableau 7.6 : Connaissance des droits de l'homme des individus de 18 ans et plus en 2009

Connaissance des droits de l'homme (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Connais	10,2	24,8	28,3	51,2	4,2	14,4
Ne connais pas	89,8	75,2	71,7	48,8	95,8	85,6
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, EICVM 2009-2010

Quel que soit le milieu de résidence, les hommes ont plus entendu parler de la démocratie que les femmes. Cette inégalité est plus forte en milieu rural.

Tableau 7.7 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la démocratie par milieu de résidence en 2009

Entendu parler de la démocratie (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Oui	44,4	69,1	68,7	89,3	36,2	61,1
Non	55,6	30,9	31,3	10,7	63,8	38,9
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, EICVM 2009-2010

A l'échelle nationale, l'on peut affirmer que les hommes sont plus informés de la démocratie que les femmes. Le constat reste valable quel que soit le milieu de résidence. En effet, 7 hommes sur 10 prétendent avoir déjà entendu parler de la démocratie pendant que sur 10 femmes, seulement 4 ont entendu parler de démocratie.

Tableau 7.8 : Répartition des personnes ayant une connaissance de la démocratie par milieu de résidence en 2009

Connaissance de la démocratie (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Connais	22,8	41,7	39,7	65,0	12,8	28,6
Ne connais pas	77,2	58,3	60,3	35,0	87,2	71,4
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, EICVM 2009-2010

Au regard des chiffres consignés dans le tableau ci-dessous, l'on peut penser que les hommes ont plus entendu parler de la décentralisation que les femmes.

Tableau 7.9 : Répartition des personnes ayant entendu parler de la décentralisation par milieu de résidence en 2009

Déjà entendu parler de la décentralisation (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Oui	32,1	53,6	45,3	71,7	26,8	45,7
Non	67,9	46,4	54,7	28,3	73,2	54,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, EICVM 2009-2010

La majorité des hommes et des femmes pensent que la corruption est un handicap majeur au développement économique du pays quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 7.10 : Répartition des personnes de 18 ans et plus selon leur perception de l'impact de la corruption sur le développement par milieu de résidence en 2009

Impact de la corruption sur le développement du pays (%)	Milieu de résidence					
	Ensemble		Urbain		Rural	
	F	H	F	H	F	H
Est un handicap majeur	90,0	91,6	92,2	93,4	88,8	90,7
N'est pas un handicap majeur	10,0	8,4	7,8	6,6	11,2	9,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: INSD, EICVM 2009-2010

RECOMMANDATIONS : au MATD, à l'AN et à la CENI, mettre à la disposition des données genrées et désagrégées, données sur les résultats des élections couplées de 2012, et les chefs de partis politiques selon le genre.

Communication

La communication est un des éléments de discrimination selon le genre. Analyser l'accès à la communication selon le genre est très important. En effet, cela dépend des capacités et de la disponibilité des différents moyens en la matière.

Les médias (classiques et modernes) sont l'un des principaux reflets de la société. Au delà de cette caractéristique, l'une de leur vertu essentielle réside dans leur forte capacité de transformation. Au Burkina Faso, l'exposition des populations aux médias, de même que leur accès aux TIC diffèrent selon le sexe.

Accès aux TICS selon le sexe.

L'accès aux TICS et aux médias d'information suppose la disponibilité des moyens d'accès. Le tableau 8.1 ci-dessous présente les proportions des personnes possédant quelques moyens d'information ou de communication en 2013 conformément aux résultats de l'EMC. Dans l'ensemble, le téléphone portable et la radio sont les moyens de communication les plus répandus. Avec 81,8% pour le téléphone portable (62% au niveau des femmes et 85% au niveau des hommes) et 43,2% pour les radio (femmes 19,1% et hommes 47,1%). Les proportions représentent moins de 25% pour les autres types d'instruments. Les moins répandus sont le téléphone fixe et la chaîne Hi-Fi

Tableau 8.1: Possession de moyens de communication et d'information en 2013

Type de bien/appareil	Milieu de résidence		Sexe	
	Rural	Urbain	Femme	Homme
Radio	41,5	47,5	19,1	47,1
Chaîne Hi-fi	1,0	5,8	1,4	2,5
Ordinateur	0,4	15,0	3,8	4,7
Antenne avec décodeur	2,4	26,3	7,3	9,4
Téléphone mobile	76,9	94,2	62,0	85,0
Téléphone fixe	0,8	6,1	2,2	2,3
Poste téléviseur	7,8	55,8	17,8	22
Magnétoscope/ lecteur DVD	5,0	12,4	7,2	13,1

Source: INSD, EMC 2014

Selon le sexe et par type d'appareil les proportions des utilisateurs sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. En ce qui concerne l'utilisation du téléphone mobile, type d'appareil le plus répandu, la proportion est de 85% chez les hommes contre 62% chez les femmes.

Par milieu de résidence, l'utilisation des différents types d'appareils est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les écarts de proportions de la disponibilité des différents types d'appareils sont très élevés entre les deux milieux de résidence, à l'exception du poste radio.

Au niveau des régions de résidence, le téléphone mobile est fortement utilisé dans toutes les régions. Cette utilisation varie de 52,9 dans le Sud-Ouest à 93,5 dans la région du Centre. La radio occupe la seconde place après le téléphone mobile avec des taux variant entre 26,4% dans le Sahel et 52% dans les Hauts Bassins.

Tableau 8.2: Possession/tilisation des moyens de communication par région de résidence selon le type d'appareil

Région	Radio	Chaîne Hi-fi	Ordinateur	Antenne avec décodeur	Téléphone mobile	Téléphone fixe	Poste téléviseur	Magnétoscope /DVD
Hauts Bassins	51,9	2,9	5,7	13,0	90,8	4,7	21,4	12,4
Boucle du Mouhoun	45,8	1,7	0,9	4,2	81,5	1,0	55,8	31,2
Sahel	26,4	0,3	0,4	2,4	73,0	0,5	7,8	5,0
Est	43,4	0,2	0,6	2,8	77,8	0,4	37,2	22,8
Sud-Ouest	32,2	0,2	0,8	4,3	52,9	1,2	18,6	8,7
Centre Nord	37,8	0,9	1,1	4,1	80,4	0,9	5,2	2,8
Centre Ouest	42,1	1,3	1,4	3,8	71,7	1,3	4,9	4,2
Plateau central	43,4	0,2	1,0	2,4	86,0	0,3	8,7	6,0
Nord	45,1	0,8	1,0	3,9	84,2	1,1	8,0	6,3
Centre Est	43,1	2,6	1,0	5,2	81,9	0,8	10,1	5,3
Centre	45,6	6,2	18,1	27,2	93,5	6,4	5,8	7,8
Cascade	44,3	5,5	2,0	9,2	82,9	1,2	13,3	7,4
Centre sud	48,5	1,1	1,1	2,5	78,1	0,9	8,7	5,7

Source: INSD, EMC 2014

Evolution des taux de possession /utilisation de moyens de communication.

L'analyse de l'évolution de la possession et de l'utilisation de quelques appareils de communication révèle que le taux est resté sensiblement stable pour le cas de la radio, quel que soit le milieu et le sexe. Ceci n'est, cependant pas vérifié pour les autres types d'appareil. Ainsi, pour la télévision, le taux a connu une variation en dents de scie. Il en est de même pour le téléphone fixe. Néanmoins, pour le téléphone mobile, on observe une variation à la hausse

Tableau 8.3: Evolution de la possession de moyens de communication et d'information entre 2003 et 2013

Nature de l'appareil	Milieu de résidence		Sexe	
	Rural	Urbain	Femmes	Hommes
Poste radio	62,6	86,8	44,2	69,8
	61,1	86,2	41,4	69,3
	65,7	85,3	49,6	72,1
	62,6	86,8	44,0	69,8
	41,5	47,5	19,1	47,1
Télévision	2,1	39,8	14,2	9,6
	3,5	51,3	15,3	13,3
	55,7	6,4	20,7	16,4
	2,1	39,8	9,6	14,2
	7,8	55,8	17,8	22,0
Téléphone fixe	0,8	23,0	9,1	4,6
	0,8	23,1	9,1	4,6
	0,4	11,0	3,9	2,5
	0,8	23,1	4,6	9,1
	0,8	6,1	2,2	2,3
Téléphone mobile				
	10,2	63,6	22,5	21,5
	83,2	75,4	84,6	77,1
	76,9	94,2	62,0	85,0

Source: INSD, EBCVM 2003, QUIBB 2005 et 2007, EICVM 2009/2010, EMC 2014

Exposition aux médias selon le sexe et le milieu de résidence

On constate qu'une partie importante de la population, notamment en milieu rural, n'est pas exposée aux médias. Dans l'ensemble, 48,1% des femmes et 27,3% des hommes. Particulièrement les femmes du milieu rural sont les moins exposées. En effet, plus de la moitié des femmes de ce milieu (57%) n'ont accès à aucun media. Quel que soit le type de médias et le sexe, les urbains sont les plus exposés comme cela peut s'observer sur le tableau 8.4.

La radio est le type de média qui intéresse le plus la population. Plus de 45% de femmes et 67% des hommes. La télévision est le second type de média auquel le taux d'exposition est le plus élevé, notamment en milieu urbain. La lecture d'un journal est le média le moins utilisé ; moins de 5% des femmes et 10% des hommes.

Tableau 8.4 : Exposition hebdomadaire des femmes et des hommes de 15-49 ans aux médias par type selon le sexe et le milieu de résidence

Type de médias	Femmes		Hommes	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Lire un journal	15,2	1,1	24,1	4,5
Regarder la télévision	57,0	6,6	64,3	14,1
Ecouter la radio	56,3	41,1	73,1	63,9
Les trois médias	10,2	0,4	17,7	1,3
Aucun des médias	24,5	56,9	14,0	33,1

Source: INSD, résultats d'enquêtes EDS 2010

Exposition aux médias selon le sexe et la région de résidence

Selon la région de résidence et quel que soit le type médias et le sexe, la région du Centre est celle dont la population est la plus exposée. Par contre c'est dans la Boucle du Mouhoun où les femmes les moins exposées avec plus de 66%, tandis que chez hommes, le Centre-Sud est la région où les hommes sont moins exposés.

Quelle que soit la région, le type de médias le moins utilisé est la lecture du journal avec un maximum de 18,3% chez les femmes et 25,3% chez les hommes dans la région du Centre. Par contre l'écoute radio est le média le plus répandu.

Tableau 8.5 : Niveau d'exposition hebdomadaire, en % des femmes et des hommes de 15-49 ans aux médias par région selon le sexe et le type de média.

Régions	Niveau d'exposition des femmes selon le type de média					Niveau d'exposition des hommes selon le type de média				
	Lire un journal	Regarder la télévision	Écouter la radio	Les trois média	Aucun média	Lire un journal	Regarder la télévision	Écouter la radio	Les trois média	Aucun média
Centre	18,3	57,9	57,1	12,2	22,8	25,3	63,4	75,5	18,6	13,2
Boucle du Mouhoun	2,5	17,9	27,4	1,4	66,2	10,4	22,5	72,7	5,0	25,6
Cascades	4,4	15,9	51,3	2,5	44,2	8,3	24,3	80,3	4,9	16,4
Centre-Est	3,3	9,9	39,2	2,2	58,2	4,5	19,1	69,2	3,0	27,6
Centre-Nord	1,6	3,6	43,7	0,8	55,5	3,5	8,6	67,7	2,4	32,0
Centre-Ouest	2,9	11,8	46,2	1,3	50,2	12,2	27,4	49,5	2,7	32,8
Centre-Sud	3,7	6,7	47,8	0,8	49,4	2,1	15,1	40,6	1,7	58,0
Est	1,0	5,9	51,6	0,5	46,0	6,8	14,3	71,0	2,4	26,4
Hauts Bassins	5,1	39,9	47,2	3,4	40,9	10,4	43,1	61,7	7,0	29,8
Nord	2,1	10,6	45,4	1,4	50,8	4,5	27,9	51,4	2,3	37,3
Plateau Central	2,3	5,4	50,4	0,8	48,4	5,9	14,2	77,1	1,5	21,4
Sahel	0,3	3,9	39,3	0,2	58,8	2,7	11,6	61,7	2,0	37,2
Sud-Ouest	1,0	8,4	34,5	0,7	63,1	11,5	17,2	79,1	5,4	17,7

Source: INSD, résultats d'enquêtes EDS 2010

Evolution de l'exposition aux médias selon le sexe

Analysant l'évolution de l'exposition hebdomadaire aux médias, on constate une détérioration de la situation en 2010 par rapport à 2003 ; ceci quel que soit le type de média, le milieu de résidence et le sexe. En effet, les niveaux d'exposition ont connu une baisse entre 2003 et 2010. Cette baisse est beaucoup plus accentuée chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 8.5 : Evolution du taux d'exposition hebdomadaire des femmes et des hommes de 15-49 ans aux médias par type de média selon le sexe, le milieu de résidence et l'année de l'opération.

	Femmes				Hommes			
	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
	EDS 2003	EDS 2010						
Lire un journal	21,3	15,2	1,3	1,1	33,2	24,1	3,7	4,5
Regarder la télévision	70,2	57,0	7,3	6,6	78,0	64,3	14,9	14,1
Ecouter la radio	76,3	56,3	44,1	41,1	90,9	73,1	65,2	63,9
Les trois médias	17,8	10,2	0,4	0,4	29,3	17,7	1,5	1,3
Aucun des médias	10,3	24,5	53,7	56,9	3,7	14,0	31,4	33,1

Source: INSD, résultats d'enquêtes EDS 2003 et EDS 2010

Les moyens de communication les plus répandus sont le téléphone mobile (disponible à plus de 60%) et la radio (possédée par au moins 4 ménages sur 10). Les moyens de communication les plus rares sont le téléphone fixe et la chaîne Hi-Fi. En ce qui concerne l'exposition aux médias la radio occupe la première place comme canal de communication et la télévision vient en seconde position.